

UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MOT HOMOSEXUALITÉ

par Jean-Claude Féray

revue Arcadie – janvier/avril 1981

UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MOT HOMOSEXUALITÉ (1)

Résumé : Apparition du mot homosexualité dans deux documents anonymes publiés à Leipzig en 1869. Sur quelles bases la paternité en est attribuée à un écrivain hongrois : K. M. Benkert. Éléments biographiques sur cet auteur. Évocation du contexte juridique et psychiatrique de la néologie. Primauté des mots « uranisme » et « inversion ».

Les mots, disait Darmesteter, naissent, se développent, vivent en interaction les uns avec les autres, et meurent.

Peut-être – pour reprendre ce schéma – la fin de ce siècle verra-t-elle la mort du mot homosexualité, né en Allemagne, très précisément à Leipzig, en 1869. Si nous sommes nombreux à le souhaiter, les motifs qui nous déterminent sont certainement très différents.

Il m'a paru intéressant, plutôt que de débattre directement de ces motifs, d'essayer d'argumenter ici indirectement en esquissant l'histoire du vocable *homosexualité*. Deux arguments justifient cette démarche : D'une part, la petite et grande histoire de ce terme contient, à elle seule, beaucoup d'éléments propres à éclairer singulièrement une réflexion sur le sujet même de l'homosexualisme. D'autre part, il m'a semblé, en écrivant cet article, combler une lacune : En effet, le vif et très subtil intérêt que suscite de nos jours la naissance ou l'évolution historique du concept « d'homosexualité » semble, curieusement, avoir assez peu concerné le mot lui-même, dont on se contente généralement de signaler l'apparition, et ses définitions, que peu d'auteurs ont l'honnêteté intellectuelle de donner.

Mon vœu, en m'engageant dans cette tentative, n'est autre que de susciter quelques réflexions sur une question peu débattue et pourtant bien digne de l'être : Qu'est-ce que « l'homosexualité » ?

Actes de naissance

On attribue généralement (1) à un écrivain hongrois nommé Karl Maria Benkert, et connu sous le pseudonyme de Kertbeny, la création en langue allemande des mots homosexualité (*homosexualität*), homosexualisme (*Homosexualismus*) et homosexuel (*homosexual*). Ces termes apparaissent en effet pour la première fois dans deux documents anonymes que l'on présume écrits par lui, qui furent publiés en 1869 à Leipzig, et adressés au ministre prussien de la justice, Leonhardt.

Les circonstances qui ont accompagné l'invention de ces mots sont dignes d'intérêt à plus d'un titre, et il me paraît utile d'essayer de les détailler un peu ici.

Il faut nous reporter à cette période de l'histoire pendant laquelle se réalise progressivement l'unité allemande, et évoquer le contexte politique et juridique de cette néologie.

Depuis 1866, une Confédération dite de l'Allemagne du Nord regroupait, autour de la Prusse, les États situés au nord du Main. Chacun de ces États avait alors, schématiquement, sa propre législation civile et pénale. Les inconvénients de cette disparité devenaient chaque jour plus évidents ; ils conduisirent le Bundesrat à adopter, en 1868, une proposition invitant le chancelier fédéral à soumettre au Reichstag un projet de législation criminelle qui fût commune à toute la Confédération (2). On chargea le ministre prussien de la justice, le docteur Leonhardt, de faire rédiger le projet.

Une mouture du code prussien du 14 avril 1851 fut ainsi réalisée. En 1869, on la porta à la connaissance de la nation entière en la publiant sous la forme d'un ouvrage comprenant un avant-propos justificatif et quatre annexes. L'avant-propos comportait un appel invitant tous ceux qui, par leur compétence pouvaient contribuer à l'élaboration de cette importante œuvre juridique, à faire connaître leur avis. Le Bundesrat chargea par ailleurs une commission de sept membres, à la tête de laquelle se trouvait Leonhardt, d'examiner la mouture. La commission elle-même, renouvela, par voie de presse, l'invitation faite à la collectivité d'exprimer son opinion sur le projet publié. De nombreux juristes et quelques autres intellectuels que la chose publique intéressait, firent ainsi connaître, par des communications imprimées ou manuscrites, leurs suggestions et leurs commentaires sur ce premier projet de code pénal commun.

Nous avons dit que ce projet se rattachait, pour l'essentiel, au code prussien du 14 avril 1851. Or, celui-ci contenait un paragraphe, numéroté 143, que l'on se proposait de reprendre sous le numéro 152, et qui punissait « l'impudicité » contre nature (*die widernatürliche Unzucht*) commise entre hommes ou entre l'homme et l'animal (3).

C'est précisément pour réclamer le rejet de ce paragraphe que Kertbeny fit paraître à Leipzig, anonymement, une lettre ouverte qu'il adressa à Leonhardt (4) et dans laquelle il inventa une kyrielle de mots composites (5) dont le fameux *homosexualität*. Sur la sollicitation de la commission qui, alors même qu'elle siégeait, fit connaître sa volonté de prendre en considération les commentaires que des personnes compétentes pourraient encore lui faire parvenir, Kertbeny fit imprimer un deuxième document, qui parut également à Leipzig, en 1869 (6).

Cette deuxième brochure anonyme fut adressée au président de la commission, le même docteur Leonhardt.

Le plaidoyer, à la fois curieux et habile de l'écrivain hongrois lui vaut d'être aujourd'hui considéré comme l'un des pères du « militantisme homosexuel ». Cependant, cette étiquette que beaucoup trouveront glorieuse, ne lui a pas permis de quitter l'obscurité qui fut presque sa condition en littérature, de son vivant. Kertbeny demeure en effet un inconnu : Les quelques auteurs – pour la plupart anglo-saxons – qui mentionnent son nom au sujet de la création du mot homosexualité, prétendent qu'il fut médecin, répétant tous ainsi, semble-t-il, l'erreur commise originellement par Magnus Hirschfeld dans son *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen* (7). Il est donc judicieux de donner ici quelques éléments biographiques sur cet écrivain hongrois dont il serait difficile, aujourd'hui, de dire avec certitude, s'il fut réellement lui-même « homosexuel ».

Kertbeny Károli (Karl Maria Benkert), père supposé du néologisme homosexualité.

Benkert était son véritable nom : Son grand-père paternel Sebastian Benkert, avait quitté la Bavière, sa patrie, à la fin du XVIIIe siècle, pour s'installer en Hongrie où il fit

souche. Le père de Karl Maria, Anton Benkert (1794-1846) connu, comme écrivain, une notoriété qui, quoiqu'elle fût toute régionale, peut être jugée honorable (8).

Karl Maria naît à Vienne le 24 janvier 1824 (9). Sa « carrière » s'amorce très tôt, à Raab, où, tout en poursuivant des études secondaires chez les bénédictins, il travaille comme apprenti en librairie. Le jeune Benkert exerce ensuite, à Pest, pendant deux années, la profession de commis libraire (1840-1842). Après un bref épisode qui s'apparente à une fugue, il s'engage, à dix-neuf ans, dans un régiment d'artillerie. Lorsque trois ans plus tard, ce jeune soldat abandonne l'armée, c'est pour à la fois vagabonder et se « lancer en littérature ». Il semble que Kertbeny ait gardé d'un voyage qu'il fit, à l'âge de quatorze ans, au Moyen-Orient, un certain penchant pour l'errance et la bohème : Il se rendit en Suisse, en France, en Angleterre (1847), en Allemagne (1848-1851) puis, retournant dans sa patrie, partagea son existence entre Pest et Vienne. Il se fit alors connaître, sous une anagramme magyarisé de son nom (Kertbeny Károli, pseudonyme qu'il fut légalement autorisé à porter à partir de 1845) par ses travaux bibliographiques et surtout par ses traductions en langue allemande des principaux écrivains et poètes hongrois de son siècle : Petöfi, Arany, Vörösmarty, Garay, Jokai, Lissnyai.

Kertbeny se voulait le serviteur passionné de la culture magyare, il contribua effectivement à la diffusion et à la reconnaissance internationale de celle-ci par le moyen de la langue et de la culture germaniques. Mais ce titre seul ne lui valut pas la gloire qu'il semble avoir cherchée ardemment : Lorsqu'il meurt, le 23 janvier 1882, à Budapest, personne ne se doute que son nom ne passera à la postérité qu'associé à un mot étrange, imprimé treize années plus tôt, dans deux brochures anonymes...

Si Kertbeny fut un « militant homosexuel » il n'était pas en la matière un novateur : En l'occurrence, il ne faisait que s'engager sur les traces d'un personnage tout à fait hors du commun dont les idées troublaient depuis quelque temps déjà certains milieux juridiques et médicaux : Karl Heinrich Ulrichs (10).

Un précurseur : Karl Heinrich Ulrichs (1825-1895) créateur du mot uranisme

Cet Allemand du Hanovre, qui ne cherchait pas à cacher sa qualité « d'inverti », s'était lancé très activement dans la lutte pour l'abrogation des sanctions pénales visant les actes contre nature. Il aurait présenté cette revendication, dès 1865, avec le professeur Tewes, de Graz, à un congrès de droit allemand. On l'empêcha de réitérer sa requête au congrès de droit de Munich de 1867 où pourtant la question figurait à l'ordre du jour : la peur du scandale fit qu'on le censura.

Ulrichs n'avait pas précédé Kertbeny dans le seul domaine du combat juridique. Il l'avait également devancé dans celui de la néologie et avec quelque succès puisque les termes qu'il avait inventés commençaient d'être connus en Allemagne : *Urning* qui désignait l'individu congénitalement disposé à aimer les personnes de son sexe, et *urnische Liebe* ou *Urningsliebe* ou encore *Uranismus*, qui désignaient les sentiments que cet état inspire (11).

Ulrichs avait en effet entrepris de faire connaître ses idées dès 1864, par une série de petites brochures qu'il écrivit d'abord sous le pseudonyme de Numa Numantius, puis, à partir de 1868 sous son véritable nom. L'influence que ses théories exercèrent sur les auteurs qui, après lui, traitèrent de « l'énigme de l'amour de l'homme pour l'homme » fut considérable, et reconnue telle par la plupart d'entre eux – quoique indirectement – de son vivant même.

Bien évidemment, il serait schématique et faux d'attribuer à un seul personnage, la responsabilité de la création, en cette fin du XIXe siècle, du concept «

d'homosexualité ». Il est juste, en revanche, de reconnaître qu'Ulrichs contribua de façon primordiale à cette création.

On peut légitimement se demander pourquoi Kertbeny, qui connaissait personnellement Ulrichs, n'employa pas, dans sa lettre ouverte, les termes que ce dernier avait inventés, et éprouva le besoin d'en créer d'autres qui lui fussent personnels. La réponse pourrait être fournie par une analyse détaillée des idées respectives du Hongrois et de l'Allemand sur le sujet de « l'amour de l'homme pour l'homme ». Cependant, Ulrichs donne lui-même une réponse à cette question dans la correspondance qu'il échangea avec un certain Karl Egells : c'est par jalousie que Kertbeny se refusa à employer les termes *Urning*, *urnische Liebe* ou *Uranismus*.

Il est ainsi piquant de noter que la compétition qui, en quelque sorte, s'engagea dans la langue, entre le couple *uraniste-uranisme* et le couple *homosexuel-homosexualité* avait un parallèle, sinon sa source, dans la rivalité qui exista, si l'on en croit Ulrichs, entre leurs auteurs.

On voit que la logomachie à laquelle se livrent certains « homosexuels » date de loin. Ce n'est pas s'écarter de notre sujet, et nous verrons pourquoi, que de dire deux mots de ce qu'il advint du paragraphe 143. En dépit des objurgations de Kertbeny et d'Ulrichs, en dépit également de l'avis d'une commission spécialisée (« La Représentation Scientifique Prussienne des Questions Médicales ») qui s'était prononcée pour l'abrogation des dispositions visant les actes contre nature, le paragraphe 143 fut introduit dans le Code pénal de la Confédération de l'Allemagne du Nord qui devint en 1871 celui de l'Empire allemand. Le paragraphe 143, peu connu, donna ainsi le paragraphe 152, d'existence éphémère, lequel donna le fameux – trop fameux – paragraphe 175 (12).

Plusieurs mots nouveaux pour un nouveau concept.

Pour bien saisir à quel point le destin du vocable *homosexualité* est exceptionnel, il faut non seulement connaître la profusion relative des termes concurrents qui servaient à désigner ce même concept, mais également savoir que deux expressions rivales avaient acquis, dès la fin du XIXe siècle, une suprématie incontestable : *uranisme*, dont nous venons de parler, et *inversion sexuelle*, dont nous allons maintenant retracer la naissance. Cette apparente digression autour de la locution inversion sexuelle nous permettra d'effleurer le problème de l'hétérogénéité et de la complexité du contenu sémantique de ce mot, si simple en apparence, qu'est l'homosexualité.

Le sens sexuel contraire

Au cours de la période que nous avons évoquée, dans ce contexte d'élaboration et de discussions juridiques qui conduit le législateur à poser les questions du libre arbitre et de la responsabilité du criminel, et à discuter des réponses que la médecine lui apporte, le monde scientifique semble découvrir, à la suite du médecin légiste Casper, d'Ulrichs, et des neurologues allemands Griesinger et Westphal, un nouveau concept psychiatrique aux limites encore mal définies : la « *façon de sentir opposée à celle de son sexe* ». Une publication que Westphal fit, en 1870 dans *Archiv für Psychiatrie* (13), est, en particulier, considérée avec raison, comme le point de départ d'une somme considérable d'observations, de commentaires et de thèses que la fin du XIXe siècle allait comme sécréter sur le problème scientifique de l'attraction amoureuse entre personnes de même sexe.

Nous touchons là un point délicat de l'amour interviril ou interféminin qui mériterait à lui seul un long – et circonspect – développement. Quitte à paraître nous éloigner un peu de notre propos, il nous faut souligner ici deux choses élémentaires : Premièrement, nous devons reconnaître que, bien avant Westphal, ce que l'on

appelait alors le plus souvent *pédérastie*, au sens large, faisait déjà l'objet d'études médicales et d'essais d'intégration dans l'ensemble des maladies mentales ou nerveuses. Cependant, ces considérations théoriques « préwestphaliennes », à l'exception de celles d'Ulrichs et de quelques rares auteurs tels Casper et Griesinger, n'ont qu'un rapport apparent et trompeur avec le concept d'homosexualité.

Deuxièmement, nous savons aussi que ce que Westphal décrivit en 1870 ne correspond pas à ce qu'aujourd'hui on entend exactement par « homosexualité », mais à un amalgame dans lequel un psychiatre de notre temps distinguerait inversion sexuelle, transvestisme et transsexualisme.

Pour fondamentales que soient les considérations que ces deux points devraient nous amener à faire, il importe peu de les développer dans le cadre de notre sujet. Ce qu'il importe de dégager ici de ce problème délicat, c'est que Westphal estima nécessaire, en 1870, de forger un mot nouveau pour désigner le symptôme qu'il pensait être le premier à définir rigoureusement à partir de deux observations personnelles et des données de la littérature -, et il importe surtout de retenir que les aliénistes qui, après lui, traiteront du sujet de l'amour interviril ou interféminin, utiliseront pour le nommer l'expression qu'il a lancée et feront référence à son travail. Le neurologue allemand nous confie brièvement, dans une note de l'article paru en 1870, la genèse de l'expression qu'il adopta pour couvrir le nouveau concept. Il avoue qu'il chercha en vain une formule courte qui traduisît exactement sa pensée. S'il connaissait bien l'œuvre d'Ulrichs, qu'il cite abondamment du reste dans son article, il ne jugea pas opportun de reprendre les néologismes peu scientifiques que sont *Urning*, *urnische Liebe* et *Uranismus*. Quant aux fantaisies linguistiques attribuées à Kertbeny, il est douteux que Westphal les eût employées si par extraordinaire il les avait connues en 1870. Un collègue « très compétent en philologie » le tira, en définitive de l'embarras en suggérant : « *die conträre Sexualempfindung* ».

Les hésitations lexicologiques que Westphal connut avant l'aide éclairée de son collègue philologue furent partagées par les aliénistes de langue non germanique, que « *die conträre Sexualempfindung* » laissait perplexes.

En France, les traductions : *sens sexuel contraire*, *sensation sexuelle contraire*, *sensations sexuelles inverses*, *façon de sentir sexuelle contraire*, *instinct sexuel inverse* et quelques autres tournures toutes aussi malhabiles furent proposées. Dans la thèse de médecine qu'il soutint à Lyon en 1885, Julien Chevalier (14) recense près d'une vingtaine de périphrases que l'on obtint ainsi en soumettant « véritablement la langue française à la torture ». En vérité, chacune des circonlocutions que cite Chevalier n'eut qu'une très faible occurrence, et l'énumération qu'il en fait donne une fausse idée de la réalité : elle suggère en effet une abondance de publications sur ce sujet qui ne deviendra notable qu'un peu plus tard.

L'Inversion sexuelle

En 1878, un médecin italien, Arrigo Tamassia, professeur de médecine légale à l'université de Padoue, propose « *inversione dell' istinto sessuale* » (15). Cette expression sera reprise en France par Charcot et Magnan dans un article célèbre publié en 1882 (16). La notoriété et l'autorité dont jouissaient les deux neurologues français permirent d'imposer « inversion du sens génital ». Encore l'expression subit-elle quelques avatars, dont les plus prospères furent elliptiques : « *Inversion du sens génésique* », « *inversion de l'instinct sexuel* » que Chevalier préférait et dont usèrent également Charcot et Magnan, « *interversion sexuelle* », « *instinct sexuel interverti* » précédèrent « inversion génitale », « *inversion sexuelle* » et enfin « *inversion* ».

La « lutte pour la vie »

Au début de ce siècle, et pour nous limiter au cadre de la seule langue française, la situation du point de vue de la terminologie était la suivante : la plupart des auteurs employaient concurremment plusieurs mots pour désigner les amours d'homme à homme et les protagonistes de ces amours. Les plus fréquemment et les plus universellement utilisés parmi les néologismes étaient : *uranisme* et *uraniste* ; *inversion sexuelle* et *inverti*, *homosexualité* et *homosexuel*.

Uranisme – dérivé de *Uranismus* – et *uraniste* – correspondant à *Urning* – apparus tous deux en français dans la dernière décennie du XIXe siècle, s'imposaient aussi bien dans la langue scientifique que dans la langue littéraire. Un témoignage, parmi d'autres, du succès du terme *uraniste* est donné par ce passage de l'intervention que fit le professeur hollandais Aletrino au Ve Congrès International d'Anthropologie Criminelle tenu en 1901 à Amsterdam (17) : « Malgré les autres noms qu'on a essayé de faire adopter, celui de *Urning*, gracieusement transformé par les français en « *uraniste* » s'est maintenu, et sert encore à désigner une classe déterminée d'hommes, chez lesquels existe cette particularité que le sexe propre a plus d'attraction sur eux que le sexe opposé » (18).

Du fait de la réussite des néologismes francisés d'Ulrichs, l'usage de l'expression *inversion sexuelle* se faisait légèrement moins fréquent ; dans le même temps et paradoxalement, celui d'*inverti* semblait au contraire se consolider.

Homosexualité et *homosexuel*, apparus en français au cours de la dernière décennie du XIXe siècle – ces mots sont attestés en 1891 dans les *Annales médico-psychologiques* (19) – commençaient à se répandre, sans toutefois déborder du cadre du langage scientifique dans lequel leur apparence savante semblait devoir les enfermer à jamais. Un sort à peine plus favorable, dans les limites de ce même langage scientifique, était réservé à l'adjectif *homosexuel*. Il faut remarquer – sans avoir là une justification – que l'emploi de cet adjectif, souvent conforme à celui que les Allemands font de *gleichgeschlechtlich* heurte moins le bon sens que l'usage, toujours abusif, du terme *homosexualité*.

Les mots *uraniste* et *uranisme* semblaient donc, au tout début de ce siècle, avoir « conquis la place » et rien ne laissait présager leur déclin rapide au profit de : *homosexuel* et *homosexualité*.

L'extraordinaire fortune internationale de ces deux derniers termes reste incompréhensible à qui ignore d'une part les procès qui scandalisèrent l'Allemagne à partir de l'année 1907 – procès qui tiennent du fait divers mais qui relèvent de l'Histoire – et d'autre part le contexte exceptionnel créé par les « mouvements homosexuels » allemands.

Nous retrouvons ici le fameux paragraphe 175, sur les paragraphes 143 et 152 dont nous avons déjà dit qu'ils jouèrent un rôle dans la création même du mot *homosexualité*.

Notes :

(1) On doit à un entomologiste allemand, Ferdinand Karsch (1853-1936) qui fut professeur de zoologie à l'Université de Berlin – et qui s'occupa beaucoup d'homosexualité – de pouvoir identifier Kertbeny comme l'auteur des écrits publiés à Leipzig en 1869, et par conséquent comme le créateur du mot *homosexualité*. J'ai quelques raisons de penser qu'il serait prudent de vérifier les sources utilisées par Karsch, et j'ignore si beaucoup d'auteurs l'ont fait. Karsch tire ce renseignement important de la correspondance que Karl Heinrich Ulrichs échangea avec un certain Egells, vers l'année 1884, correspondance que ce dernier lui aurait cédée avant de mourir, en décembre 1904. Lors de la réédition, en 1905, dans *Jarbuch für sexuelle Zwischenstufen*, de la lettre ouverte adressée à Leonhardt le professeur Karsch déclara qu'il avait l'intention de faire publier cette correspondance

Ulrichs-Egells, et de prouver ainsi que Kertbeny est bien l'auteur des écrits anonymes de 1869, et par conséquent le créateur du mot homosexualité. Je n'ai pas eu personnellement le bonheur de voir cette correspondance, si tant est qu'elle ait jamais été publiée, comme le promettait Karsch en 1905. Par ailleurs, il n'y a aucune raison d'écarter à priori l'hypothèse qu'il puisse y avoir quelques doutes sur la sûreté des renseignements qu'Ulrichs lui-même possédait concernant l'identité de cet auteur anonyme.

(2) Franz von Liszt, *Traité de droit pénal allemand*, 1911. La version française de cet ouvrage (réalisée à partir de la dix-septième édition allemande) est due à René Lobstein, qui a également traduit *Psychopathie sexualis* de Krafft-Ebing et Moll.

(3) En Prusse, la peine prévue dans les cas de crime contre nature fut, jusqu'en 1794, la mort par le feu. On substitua, à partir de cette date, la réclusion au bûcher.

(4) § 143 des *Preussischen Strafgesetzbuches vom 14 april 1851 und seine Aufrechterhaltung als § 152 im Entwurfe eines Strafgesetzbuches für den Norddeutschen Bund, Offene, fachwissenschaftliche Zuschrift an seine Excellent Herrn Dr. Leonhardt Königl, preussischen Staats-und Justizminister*. Leipzig. Serbe's (Commissions-) Verlag. 1869.

(5) Kertbeny Károli emploie les dix termes dont la liste figure dans le tableau ci-dessous. Il faut ajouter à cette liste les adjectifs substantivés *Monosexuale(r)* et *Monosexualität* qui s'appliquent respectivement à l'onaniste et à l'onanisme congénitaux.

Terme	Nombre d'emplois dans § 143 des Preussischen Strafgesetzbuches	Nombre d'emplois dans Das Gemeenschädliche des § 143	Total
Homosexuale(r) (adject) employé substantivement	15	5	20
homosexual (adj.)	8	6	14
Homosexualist (n. m.)	6	2	8
Homosexualistin (n. f.)	1	0	1
Homosexualität (n. f.)	5	5	10
Homosexualismus (n. m.)	3	4	7
Normalsexuale(r) adj. Employé substantivement	10	13	23
normalsexual (adj.)	2	6	8
Normalsexualität (n. f.)	3	8	11
Normalsexualismus (n. m.)	5	2	7

Notons que la forme originelle *homosexual* s'est transformée par la suite dans la langue allemande en *homosexuell*. Dans la réédition de : § 143 des *preussischen Strafgezetzbuches* qui parut, grâce à Magnus Hirschfeld en 1905 (*Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen*, 1905, VII) cette forme moderne homosexuell a été substituée par erreur, à deux reprises (p. 39 et p. 54) à homosexual. Par ailleurs, signalons que dans la seconde brochure (*Das Gemeenschädliche des § 143*) l'auteur emploie, entre guillemets, le mot « Urning » pour qualifier ce qu'il n'est pas : Il souligne en effet son appartenance à la catégorie des hommes normaux, ce qui donne, ajoute-t-il, plus de poids à son argumentation. La lettre est du reste signée « ein Normalsexualer ».

(6) *Das Gemeenschädliche des § 143 des preussischen Strafgesetzbuches vom 14 April 1851 und daher seine nothwendige Tilgung als § 152 im Entwurfe Bines Strafgesetzbuches für den Norddeutschen Bund. In Folge öffentlicher Aufforderung durch die Commission zur Berathung über jenen SiraGesetzentivurf*. Leipzig. Serbe's (Commissions-) Verlag. 1869.

(7) Magnus Hirschfeld, *Das Ergebnis des statistischen Untersuchugen über den Prozentsatz der Homosexuellen. Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen*. 1904.

(8) Constant V. Wurzbach, *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Osterreich* vol. I (1856).

(9) Les dictionnaires biographiques divergent quant au lieu de naissance de Kertbeny. Certains – les plus récents – mentionnent Pest : ainsi *l'Osterreiches Biographisches Lexikon* de Leo Santifaller (1957) ou le *Magyar irodalmi lexikon* publié en 1963 sous la direction de Benedek Marcell. D'autres citent Vienne : c'est le cas du *Dictionnaire international des écrivains du jour* de l'Italien Angelo de Gubernatis, ou de l'œuvre volumineuse – référencée ci-dessus à la note 8 que l'on doit à un

bibliothécaire du Ministère autrichien de l'Intérieur, C. V. Wurzbach, qui connut personnellement Kertbeny. Ces derniers ont raison si l'on se fie aux éléments autobiographiques que Benkert donne dans quelques uns de ses ouvrages : *Album hundert ungrischer Dichter* p. 533 (Album dédié à Frantz Liszt) ; *Silhouetten und Reliquen*, vol. I, p. 40 et *Ungrische Mallerevue*, p. 70 où Karl Maria retrace la vie de son frère cadet, Emrich Maria Benkert (1825-1855) qui fut peintre. Citons enfin et surtout le petit volume biographique sur les personnalités hongroises de son temps (*Ungärns Männer der Zeit*, 1862) ouvrage que Kertbeny ne signa pas, afin, disent les mauvaises langues, de pouvoir s'attribuer sans honte, en parlant de lui à la troisième personne, une place disproportionnée avec ses mérites (p. 339 à 391). K. M. Benkert y raconte sa vie par le menu, notant méticuleusement le nom des personnalités qu'il a connues ou rencontrées. Signalons, à l'attention des physionomistes, qu'un portrait de lui se trouve dans le dictionnaire hongrois de Benedek Marcell (op. cit. p. 628).

(10) Ulrichs a longtemps été considéré comme l'auteur des deux documents anonymes de 1869. Cette attribution erronée se trouve, par exemple, dans le *Deutsches Anonymen-Lexikon* de Michael Holzmann et Hanns (sic) Bohatta, vol. 5, publié en 1909 et surtout dans le très savant *Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen*, 1899, p. 236. Voir aussi la bibliographie du professeur B. Tarnowsky (*L'Instinct sexuel et ses manifestations morbides*, 1904, p. 293) très largement inspirée du reste par celle de l'annuaire du docteur Hirschfeld.

(11) Le public découvre ces mots à partir de 1864, mais Ulrichs utilisa quelques uns d'entre eux, ou des termes voisins tel *Uranier*, dès 1862, dans une correspondance privée échangée avec sa famille. Notons aussi qu'*Uranismus* fut plus tard germanisé en *Urningtum*.

(12) La célébrité du paragraphe 175 fut telle qu'en Allemagne, au début du siècle, un « 175 » signifiait pour certains, un « homosexuel ». Voir à ce sujet Georges Portal, *Un Protestant*, 1936, p. 239.

(13) C. Westphal, Die conträre Sexualempfindung. Symptom eines neuropatischen (psychopathischen) Zustandes – *Archiv für Psychiatrie* 1870.

(14) Julien Chevalier, *De l'Inversion de l'instinct sexuel au point de vue médico-légal*. Thèse présentée à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon. 1885.

(15) Arrigo Tamassia, Sull' inversioni dell' istinto sessuale. *Rivista sperimentale di freniatria e di medicina legale*. 1878.

(16) Charcot et Magnan, Inversion du sens génital. *Archives de neurologie*. 1882.

(17) Ce Congrès d'Amsterdam fut peut-être le premier congrès international où l'on traita officiellement de la question de l'uranisme d'un point de vue non psychiatrique. Le sujet fit scandale. On tenta de s'opposer à ce qu'il fût abordé, en menaçant les orateurs d'une intervention de la Reine. Un conseiller d'État, membre du congrès, démissionna, outré.

(18) A. Aletrino, La situation sociale de l'uraniste. *Archives d'anthropologie criminelle*. 1901.

(19) Chatelain, Analyse de : Psychopathia sexualis de Krafft-Ebing. *Annales médico-psychologiques*, 1891, 329-331.

Arcadie n°325, Jean-Claude Féray, janvier 1981

UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MOT HOMOSEXUALITÉ (2)

Résumé : Quelques hypothèses expliquant la réussite du mot homosexualité au début de ce siècle : nouveauté et neutralité apparente du terme, de construction pseudo-savante, d'où : 1° son adoption par les « mouvements homosexuels » allemands ; 2° son emploi en tant qu' euphémisme par la grande presse. Ce dernier point joue essentiellement au moment des scandales de Berlin (1907) qui ont très fortement contribué à lancer le mot hors d'Allemagne. Rôle de la germanophobie : un mot allemand pour une réalité allemande. Témoignages.

Rôle des « Mouvements Homosexuels » allemands

L'article 175 catalysa en Allemagne l'organisation de quelques « mouvements homosexuels » actifs et bien structurés (20) dont la revendication essentielle était certes l'abolition des mesures pénales visant les « actes contre nature », mais qui

exercèrent par ailleurs une influence souvent voulue et réfléchie en faveur de l'adoption de ce terme jeune et aux allures scientifiques qu'était l'*homosexualité*.

Nous avons là affaire à un type de mécanisme bien connu des sociologues qui se sont consacrés à l'étude des minorités stigmatisées : Une des premières missions des mouvements minoritaires organisés est de revendiquer pour eux-mêmes une appellation jugée neutre ou positive, en substitution à une dénomination ancienne, toujours péjorative, sinon blessante ou injurieuse. Les aveugles demandent à être appelés de préférence *non-voyants*, les sourds, *mal-entendants*, les filles-mères, *mères célibataires* ; tout le monde sent effectivement que dire « personne âgée » au lieu de *vieux*, « sans emploi » au lieu de *chômeur*, « l'homme de couleur » au lieu de *Noir*, c'est bien, le plus souvent vouloir signifier la même chose, mais c'est l'exprimer différemment.

Or, à l'époque à laquelle nous nous intéressons, *homosexuel* et *homosexualité* étaient, parce que récents, dépourvus de connotation péjorative. Bien au contraire, ils bénéficiaient de cet air de neutralité et d'objectivité scientifique que leur construction pseudo-savante leur conférait. C'est la raison pour laquelle ils furent défendus et diffusés par les mouvements allemands qui les préféraient à *Urning* et à *Uranismus*, et surtout à *Conträrsexuale* et à *conträre Sexualempfindung*.

L'Histoire, on le dit, et on dit l'avoir vérifié, ne se répète pas. Il doit donc exister des différences entre ce qui se passa en Allemagne et le mouvement qui, parti semble-t-il des États-Unis, prône l'emploi du mot *gay* en substitution à celui d'*homosexuel*, ou ces autres revendications en faveur des dénominations *homophile* et *homophilie*. Et certes, ces différences sont nombreuses. Mais des comparaisons surgissent quelquefois des vérités édifiantes. Parmi ceux qui ont milité et militent encore pour le remplacement de l'étiquette *homosexuel*, combien savent qu'ils répètent à son encontre ce que d'autres firent en sa faveur, un demi-siècle plus tôt ?

Justement conscients de ce qu'en cette matière, une dénomination neuve acquiert très rapidement une connotation péjorative au moins équivalente à celle dont était chargée l'ancienne, certains « militants », ont, il y a quelque temps, abordé le problème à rebours : Ils se désignent eux-mêmes, tantôt sur le mode ironique, tantôt sur le mode sérieux, par les étiquettes injurieuses (*pédé, loge, tapette, folle*, etc.) que les autres utilisent d'habitude pour les insulter, privant ainsi leurs adversaires de leurs armes et désamorçant l'effet extrêmement offensant qu'ont d'ordinaire ces mots (21).

Rôle des procès de Berlin

Les détails que nous venons de donner montrent que le paragraphe 175 n'a pas été totalement étranger à la diffusion du mot *homosexualité*, dans la mesure où l'on peut légitimement considérer les organisations allemandes comme redevables de leur existence même à cet article du code pénal de l'Empire : c'est autour de lui et contre lui que les « mouvements homosexuels » se sont mobilisés et développés. Il fut pour ceux-ci plus qu'un motif de lutte : il fut leur raison d'être. On retrouve ce même paragraphe 175 à la base d'une série de procès qui s'échelonnèrent sur deux années, dont le retentissement fut mondial, et qui ont, pour le sujet qui nous occupe, une importance de tout premier ordre. Le début de ces procès, en octobre 1907, marque en effet un tournant dans l'extraordinaire destin du mot *homosexualité* : Ce vocable, jusque là réservé aux spécialistes – mais familier aux « amateurs » – fait, à cette date, brutalement irruption dans le vocabulaire de « l'individu moyen », et commence véritablement à s'internationaliser.

Le poids assez exceptionnel qu'eurent les événements berlinois sur le destin de ce terme, justifie qu'ils soient résumés ici. On se référera, pour davantage de détails – et ces affaires à fond politique n'en manquent pas – aux ouvrages qui leur sont spécialement consacrés comme celui de Maurice Baumont (22).

Le scandale débuta par une campagne de presse engagée d'abord dans *die Welt am Montag* puis reprise avec bruit par un pamphlétaire nationaliste dont le nom de plume était Maximilien Harden (23) dans les colonnes de son propre journal, *die Zukunft*. L'entourage immédiat de l'empereur Guillaume II y était accusé, de manière le plus souvent allusive, d'être, par nature, exposé aux peines prévues par le paragraphe 175. Toute l'ambiguïté que contient le concept d'homosexualité non pas qu'il naquit, mais tel que le public commençait à le comprendre, se retrouve dans ces accusations portées contre des personnages influents de l'État : une confusion totale était faite entre les pratiques sexuelles qui relèvent de l'article 175, et une condition psychologique propre à certains êtres, condition qui n'est nulle part au monde prise en compte par le législateur.

La qualité des personnages qui faisaient l'objet de cette campagne diffamatoire et leur influence politique sur l'empereur donnaient au scandale un éclat singulier. Un ancien ministre plénipotentiaire qui fut quelque temps ambassadeur à Vienne, le prince Philippe d'Eulenburg-Hertefeld (24) était au centre de l'accusation (25). D'autres grands noms faisaient partie de la « camarilla perverse » qui entourait l'empereur et que flétrissait la campagne de presse : Le comte Kuno von Moltke, commandant militaire de Berlin, descendant du maréchal prussien Helmuth von Moltke, un aide de camp de l'empereur, membre de la famille des Hohenzollern, le comte Wilhem Hohenau ; un secrétaire du cabinet de l'impératrice, Bodo von Knesebeck ; le maître de cérémonie, le comte Edgar Wedel, le général commandant les gardes du corps, von Kessel.

En dehors de la qualité des personnages qu'elles impliquaient, ces affaires berlinoises avaient pour autre originalité de s'enchaîner selon une gradation qu'on aurait dite habilement agencée par un dramaturge de génie.

Leur premier acte s'achève par l'acquiescement de Maximilien Harden à l'issue d'un procès que Kuno von Moltke lui avait intenté. A peine annonçait-on la révision de ce procès qu'un deuxième acte s'ouvrait, plus fracassant encore. Il impliquait rien moins que le second personnage de l'État, le chancelier du Reich, le prince Bernhard von Bülow. Un « militant homosexuel », qualifié « d'inverti avéré », et de « champion de l'universelle bisexualité », Adolf Brand (26) avait soutenu dans une brochure, avec quelques raisons, que le chancelier était le premier intéressé par l'abrogation de l'article 175. Il prétendait ainsi démontrer que l'on peut à la fois être « homosexuel » et assurer les plus hautes charges de l'État.

On imagine la curiosité que les Européens, et les Allemands plus particulièrement, manifestèrent pour ces affaires centrées sur « l'homosexualité », curiosité que des rebondissements et des renversements de situation allaient entretenir, sinon renforcer : Le public apprend d'abord que la démonstration spéculative de Brand n'a pas emporté l'adhésion des jurés au cours du procès en diffamation que Bülow a très promptement entrepris contre lui : D'avoir voulu compter un chancelier du Reich au nombre de ses frères coûte à Brand un an et demi de prison. On s'attend alors que cette issue, qui ménage les intérêts de l'État, ait des répercussions sur le second procès Moltke-Harden qui s'ouvre à ce moment là. Effectivement, celui-ci apparaît véritablement comme l'antithèse du premier : Magnus Hirschfeld lui-même, qui, requit à titre d'expert, avait déclaré Moltke « homosexuel » devant le premier tribunal, se désavoue totalement devant le second. Harden est cette fois condamné à quatre

mois de prison ; mais il a entre les mains les cartes qui vont lui permettre de triompher. Au cours de ce procès en révision Moltke-Harden, Eulenburg fut en effet amené à jurer solennellement n'avoir jamais commis un acte que la loi, selon certains experts, n'inclut pas sous l'étiquette *widernatürliche Unzucht*, à savoir, nommément : « l'onanisme réciproque ». Or, Harden n'eut aucune difficulté à prouver qu'Eulenburg, sur ce point, était parjure.

Un procès tout à fait accessoire et quelque peu artificiel que Maximilien Harden intenta à Munich contre le directeur d'un journal local (27) lui permit de remettre Eulenburg sur la sellette. Celui-ci se trouve, à l'issue de l'action en justice de Munich, sous la triple inculpation de parjure, de faux témoignage, et de tentative de subornation de témoin (28).

Nous sommes alors en 1908. Le fracas provoqué par la succession des affaires Moltke-Harden, puis Brand-Bülow que le public non averti ne distinguait plus, se prolongea en écho durant l'interminable affaire Eulenburg (29) qui débuta cette année là.

Il n'échappe au jugement de personne que ces scandales, mettant en scène des hommes politiques dont l'un au moins occupait le premier plan, avaient une importance que n'eurent pas les affaires de mœurs qui n'impliquèrent que des personnes dépourvues de responsabilité publique, comme celle suscitée, dans la France de 1903, par les fêtes bleues que donnait Adelswärd-Fersen. Le contexte diplomatique international, dominé par des rivalités et des tensions qui annonçaient déjà la première guerre mondiale, était loin d'en amoindrir l'éclat. Les ennemis de l'Empire tout-puissant de Guillaume II se réjouissaient en effet d'une situation qui attentait à l'image de marque de l'Allemagne, à travers le déshonneur infligé à sa classe dirigeante. La presse française en particulier, croyait avoir toutes les raisons de ne pas passer sous silence l'ensemble de l'affaire jusque dans ses détails que l'on jugeait les plus scabreux et qui permettaient de discréditer à bon compte un régime quasiment ennemi, en conflit d'intérêt avec la France dans la crise marocaine. Certes, il était délicat, notamment dans les quotidiens lus par tous, d'user de termes directs et crus. Mais les journalistes avaient justement à leur disposition un euphémisme qui allait leur permettre d'éviter les périphrases. Là même où une allusion aurait suffi, ils purent user d'un mot décent, véhiculant tout un arrière-plan de considérations théoriques assez ennuyeuses, dont le caractère scientifique était une garantie contre la licence : *l'homosexualité*. « Notre siècle est devenu pudibond et euphémique » constate, en décembre 1907, un lecteur de *l'Intermédiaire* (30) qui déplore que l'on emploie le terme *homosexuel* « pour qualifier des dégénérés que les Anciens appelaient tout bonnement des pédérastes ».

Internationalisation du mot ; son succès en France

Le résultat du tumulte de 1907 fut l'exportation, vers la plupart des pays civilisés et dans une période de temps assez courte, d'un terme que l'on croyait moderne : *l'homosexualité* (31).

Nous avons vu que ce mot, attesté dans notre langue dès 1891, s'était progressivement introduit dans le vocabulaire des « spécialistes » français au cours de la dernière décennie du XIXe siècle. Deux traductions d'ouvrages allemands y avaient du reste beaucoup contribué : celle qu'Emile Laurent et Sigismond Csapo donnèrent en 1895 de *Psychopathia sexualis* de Krafft-Ebing, et surtout celle que les docteurs Pactet et Romme firent, en 1893, de l'étude qu'Albert Moll avait publié en Allemagne sous le titre « *Die conträre Sexualempfindung* » (32).

Il ne faut cependant pas perdre de vue que ce genre de littérature restait ignoré de la majorité des Français.

Aussi trouve-t-on, à l'époque qui suit immédiatement la date des premiers procès de Berlin, de nombreux écrits témoignant de la nouveauté ou de la modernité, pour le public, du vocable *homosexualité*. Ainsi, les lecteurs de *l'Intermédiaire*, discutent, à partir du numéro de novembre 1907 de l'étymologie de ce mot « que l'on emploie beaucoup depuis quelques jours », en critiquant sa construction fautive (33).

« L'homosexualité, pour employer un barbarisme à la mode, (...) » note un avocat en 1908 (34). « L'uranisme, ou pour parler le langage du jour, l'homosexualité, (...) » déclare John Grand-Carteret à la même époque (35). Dans une étude consacrée à l'amour interviril outre-Rhin et qui fut publiée en 1908 (36), Weindel et Fischer écrivent en tête du premier chapitre : « Homosexualité !... C'était un mot nouveau pour les oreilles françaises, lorsque, en octobre 1907, il rebondit, lancé depuis les marches du trône allemand, jusque parmi les colonnes des gazettes, dans un grand tumulte de scandale. »

Quelques années plus tard, la situation paraît déjà irréversible : En 1910, dans la première réédition (37) de son fameux ouvrage préfacé par Émile Zola, *Perversion et perversité sexuelles*, le docteur Georges Saint-Paul s'excuse ainsi d'avoir la « faiblesse » d'utiliser « le vilain mot d'homosexualité » :

« Je confesse cette faiblesse qui m'est imposée par ce fait que presque toute la littérature moderne ayant accepté le mot *homosexuel*, je suis réduit à l'employer moi aussi, si je ne veux pas risquer d'écarter les lecteurs, lesquels, même en France, ont oublié la signification du mot inversion » (38).

On sait la malice qu'ont eue presque toutes les nations à faire en sorte que certaines réalités désagréables soient tenues pour caractéristiques d'un quelconque peuple étranger. Il est commode, en particulier, de désigner les vérités ou les faits déplaisants dont on ne peut décemment pas parler à mots ouverts, par une périphrase indiquant leur appartenance ou leur origine étrangère.

Un des facteurs qui assura la fortune de « ce vilain mot homosexualité » est certainement son exportation et son allure germaniques, que plus personne aujourd'hui ne perçoit, mais qui étaient évidentes pour les Français en ces années 1907-1908. Marcel Proust nous en donne un témoignage, lorsqu'il fait dire à Monsieur de Charlus, dans un discours où cet homme-femme compare les choses de son temps avec celles de la vie moderne : « Mais j'avoue que ce qui a encore le plus changé, c'est ce que les Allemands appellent l'homosexualité » (39). Proust nous aurait-il, d'ailleurs, sans motifs, décrit longuement les sentiments germanophiles du baron, à une époque où il était déplacé, voire dangereux d'en avoir ?

La germanophobie revancharde qui prévalait en France depuis la défaite de 1870, confortait certains de nos compatriotes dans l'idée que ce vice, ce symptôme de dégénérescence, était un mal allemand (40). Rien ne convenait mieux, par conséquent, qu'un terme germanique pour le désigner.

Cette conscience qu'avaient les Français, d'avoir affaire à un mot, et même quelquefois à une réalité importés d'outre-Rhin est attestée chez de nombreux auteurs en dehors de Marcel Proust : Un médecin, le docteur Lutaud, qui, en 1908, veut informer ses lecteurs des affaires Moltke, Bülow et Eulenburg, introduit son sujet de la manière suivante : « Il s'agit du procès des homosexuels ; c'est ainsi, du moins, que l'on désigne les pédérastes à Berlin » (41).

John Grand-Carteret note prophétiquement à la même époque : « Mais ce qui a fait employer immédiatement *homosexuel* et ce qui fait qu'on l'emploiera longtemps

encore sans doute, c'est qu'on n'a eu en vue que les scandales de Berlin ! Scandales produits, il n'y a pas de doute, par des *homosexuels* » (35).

Dans un journal de voyage en automobile intitulé *La 628-E8* (42) Octave Mirbeau fait dire à un personnage, en 1907 : « Quand nous avons été vicieux, nous autres – nous ne le sommes plus guère, la mode en est passée – nous l'avons été légèrement, gaiement... Les Allemands, eux, qui sont pédants, qui manquent de tact et ignorent le goût, le sont – Comment dire ? – scientifiquement... Il ne leur suffit pas d'être pédérastes... comme tout le monde... ils ont inventé *l'homosexualité*... » Le même personnage ajoute un peu plus loin : « Et au lieu de faire l'amour entre hommes, par vice, tout simplement, ils sont homosexuels avec pédanterie... » (43).

Une inexactitude qui prête à sourire, en raison de ses aspects chauvins, mais qui est instructive, s'est glissée sous la plume de John Grand-Carteret dans l'ouvrage dont nous avons déjà cité plus haut deux passages : « *Le cri de Paris*, en quelques lignes, a soin de rappeler la place que nous tenions dans les annales de *l'homosexualité*, puisque, grâce à nos frères germains, le vieux mot français d'*uranisme* est en train de disparaître de la langue courante comme de la langue savante. »

L'auteur de ce passage trahissait en fait partiellement le texte auquel il se référait puisque le *Cri de Paris* écrivait très précisément :

« Ils n'en n'ont pas qu'à Berlin.

Nous en avons eu en France, à la cour d'un roi autrement grave, et décent, et majestueux que Guillaume de Prusse. Seulement, cela ne s'appelait pas encore des *homosexuels*.

On disait des bougres, tout à trac ! » (44).

Notes :

(20) Le plus important de ces mouvements, pour la période qui nous intéresse, fut sans conteste, celui que Magnus Hirschfeld (1868-1935) fonda avec Édouard Oberg et l'éditeur Max Spohr, le 15 mai 1897 à Charlottenbourg : Le Comité scientifique humanitaire (*Wissenschaftlich-humanitäre Komitee*). Par le sérieux de ses publications, l'activité et la réputation de ses membres, cette organisation joua un rôle important dans l'évolution des idées en matière « d'homosexualité » et dans la diffusion du mot lui-même en Allemagne. La célébrité du comité s'étendit bien au delà des frontières de son pays. Elle renforça le préjugé de quelques nations pour qui l'amour interviril était un « vice allemand ».

(21) Il semble que certaines étiquettes argotiques, par exemple tante (souvent précédé de : *vieille*) soient utilisées dans les milieux « homosexuels » eux-mêmes à des fins moqueuses ou injurieuses. Il y aurait beaucoup à dire sur cet emploi, au sein d'une minorité, de quelques unes des armes par lesquelles elle est elle-même globalement rejetée par la société. Le combat qui consiste à revendiquer des désignations non péjoratives accepte des exceptions qui paraissent (là réside le paradoxe) voulues.

(22) Maurice Baumont – *L'affaire Eulenburg et les origines de la guerre mondiale*, 1933.

(23) Son véritable nom était Isidor Wittkowski (1861-1927).

(24) Philippe d'Eulenburg-Hertefeld (1847-1921), issu d'une vieille famille de noblesse féodale originaire de Haute Saxe, était, en dépit de ses goûts, père de huit enfants.

(25) Ce n'était pas tant les mœurs d'Eulenburg, que l'influence modératrice, et en l'occurrence pro-française, qu'il exerçait sur Guillaume II – auquel une amitié très wagnérienne le liait – que visait Maximilien Harden. Ce dernier n'avait jusqu'alors manifesté aucune haine envers les « homosexuels ». Il avait pris la défense, cinq années plus tôt, d'Alfred Krupp, au moment du scandale que les aventures cypristes de ce roi du canon avaient provoqué. Son journal avait même dénoncé le paragraphe 175 comme injuste et inutile.

(26) La formule, appliquée à Brand, est de Marc-André Raffalovich. Adolf Brand s'était déjà fait remarquer quelques années auparavant, pour avoir jeté, en pleine séance du Reichstag, des tracts demandant l'abrogation du paragraphe 175. Il était l'un des plus importants personnages de la Société des « particuliers » (*Die Gemeinschaft der Eigene*) fondée en 1906 à la suite d'une scission du Comité scientifique humanitaire provoquée par Benedikt Friedlander. La revue que Brand dirigeait et dans laquelle figura « l'accusation » contre Bülow s'appelait *Der Eigene*.

(27) Un journal munichois, la *Neue Freie Volkzeitung*, avait en effet laissé entendre que Maximilien Harden avait accepté une forte somme d'argent, offerte par Philippe d'Eulenburg, pour prix de son silence. Quelques auteurs ne voient là en réalité qu'une combinaison habile destinée à permettre à Harden de paraître dans un procès non plus comme accusé, mais comme plaignant – l'accusé de complaisance étant le directeur du journal, Antoine Staedelé. Cette position permit à Harden de porter plus sûrement ses coups contre Eulenburg : Dans le dessein de prouver qu'il n'avait jamais accepté aucune somme d'argent pour se taire, Maximilien Harden montra qu'il pouvait parler ; il s'attacha, en conséquence, à démontrer qu'Eulenburg était bien coupable d'actes « homosexuels ».

Deux anciens pêcheurs du lac de Starnberg qui avaient « fréquenté » Eulenburg un quart de siècle plut tôt furent cités comme témoins. La déposition de ces pêcheurs est un fait souvent mentionné par les auteurs qui traitent de l'affaire Eulenburg, parce que le comique, le dérisoire et le tragique se côtoient dans ce détail où le romantique même a sa part. On ne manque pas généralement de rappeler en effet que Louis II de Bavière mourut mystérieusement dans les eaux du lac de Starnberg, vingt-deux ans plus tôt, et que Philippe d'Eulenburg fut l'un des premiers témoins appelés à voir le corps du roi.

Je citerai quant à moi une autre anecdote qui a quelque saveur et qui aurait davantage sa place dans une étude sur le mot *homosexualité* : L'un des deux anciens pêcheurs, Georges Riedel, qui avait découvert simultanément par les journaux, les accusations lancées contre les mœurs de son ancien « ami » Eulenburg et celles lancées contre la « camarilla » qui exerçait une action délétère sur le Kaiser, fit cette déposition :

« Je puis certifier qu'il a joué plusieurs fois avec moi à la Kramilla et aussi avec mon ancien collègue Ernst. »

(28) Eulenburg avait commis l'imprudence d'envoyer une lettre à l'un des deux témoins lui demandant de garder le silence sur des faits dont il soulignait par ailleurs que leur ancienneté garantissait la prescription. Cette maladresse explique l'accusation de tentative de subornation de témoin.

(29) Cette affaire devait traîner en longueur en raison de l'état de santé de l'accusé. Celui-ci obtint maintes fois, sur intervention médicale, l'ajournement de son procès. La première guerre mondiale survint, qui rendit un peu à chaque événement sa juste place et sa juste valeur. L'instance entamée contre Eulenburg fut déclarée caduque et abandonnée. Philippe d'Eulenburg-Hertefeld devait mourir le 17 septembre 1921.

(30) *L'Intermédiaire de chercheurs et des curieux*, 10 déc. 1907, 1168, p. 878.

(31) Le mot est véritablement international. Les polyglottes peuvent s'amuser à rallonger la liste qui suit

Allemand :	Homosexualität	Norvégien :	Homoseksualitet
Anglais :	Homosexuality	Polonais :	Homoseksualizm
Danois :	Homoseksualitet	Portugais :	Homossexualidade
Espagnol :	Homosexualidad	Roumain :	Homosexualitate
Italien :	Omosessualità	Suédois :	Homosexualitet
Néerlandais :	Homosexualiteit	Tchèque :	Homosexuality

(32) Albert Moll. – *Les perversions de l'instinct génital. Étude sur l'inversion sexuelle basée sur des documents officiels*. Paris, Georges Carré et C. Naud. 1893. Préface de R. von Krafft-Ebing. Le succès de cette traduction doit sans doute beaucoup aux poursuites dont son éditeur, Carré, fit l'objet, à la suite d'une plainte du sénateur Béranger, président de la « Société de protection contre la licence des rues ». Le Sénateur ne voyait dans le livre de Moll « qu'un des appels les plus violents que la littérature ait encore adressés à la sensualité et à la débauche ». Le compte rendu des audiences du tribunal de Police correctionnelle de la Seine, relatives à cette affaire, ainsi que l'acquiescement de Carré, figurent dans la sixième édition française de l'ouvrage (1897) devenue malheureusement très rare.

(33) *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* 10 nov. 1907, 1165, p. 669 ; 30 nov. 1907, 1166, p. 822 ; 10 dec. 1907, 1167, p. 878.

(34) Georges Guilhermet. Les délits et les crimes qui dérivent de l'homosexualité. *Revue de l'hypnotisme* 1908, p. 329-31.

(35) John Grand-Carteret. *Derrière « Lui »*. (*L'homosexualité en Allemagne*). s.d.

(36) H. de Weindel et F.-P. Fischer. (*L'homosexualité en Allemagne*) 1908.

(37) Le livre du docteur Lauptz (Georges Saint-Paul) connut trois éditions qu'il est intéressant de comparer du point de vue de la terminologie. La première parut en 1896 sous le titre *Perversion et perversité sexuelles* ; la seconde édition (1910) eut pour titre *l'homosexualité et les types homosexuels*, et la troisième (1930) fut intitulée *Invertis et homosexuels*.

(38) G. Saint-Paul, op. cit., p. 376 (1910).

(39) Marcel Proust. – *A la recherche du temps perdu. IV La prisonnière*, Paris, Gallimard 1954, p. 368 (coll. Folio) ; p. 306 (coll. Bibl. de la Pléiade).

(40) Un roman signé Armand Dubarry, daté de 1896 et dont le titre est *Les invertis*, porte en sous-titre *Le vice allemand*. Il témoigne de ce que l'expression était relativement connue à la fin du siècle dernier. Nous en trouvons confirmation dans cette mise en garde que le professeur Thoinot adressait, en 1898, à ses étudiants, dans un cours de médecine légale : « N'allez pas en inférer, comme on le fait parfois, que l'inversion est un *vice allemand* : l'inversion a été de tous les temps, elle a été et est de tous les pays. »

Lors des scandales de Berlin, l'idée connut un regain de popularité, à travers, cette fois-ci, le mot *homosexualité*, lequel prit en quelque sorte le relais de la charge de xénophobie que véhiculait l'expression *vice allemand*, alors en perte de vitesse. Raffalovich écrivait, en 1909, à propos de Harden : « Et c'est pourquoi il est moins tendre aujourd'hui pour ce que les Français, il y a dix ans, avaient l'audace d'appeler le vice allemand ». (Souligné par moi ; Chronique de l'unisexualité. *Archives d'anthropologie criminelle*, 1909, p. 359).

(41) A. Lutaud. — Propos d'un praticien. *Journal de médecine de Paris*. Janv. 1908.

(42) Ce journal de voyage est connu comme une curiosité bibliographique. Octave Mirbeau y avait en effet intégré un long passage, d'une cinquantaine de pages, qui consistait en une peinture réaliste, mais non point basse, d'Honoré de Balzac et de Mme Hanska. Quelques lignes de ce passage nous apprennent que le créateur de Vautrin, pendant une certaine période de sa vie, manifesta de ces « curiosités passionnelles » qui « s'affranchissent de ce que l'on appelle les lois de la nature » et éprouva certaines « fureurs secrètes » que Michel Ange, Shakespeare et Wilde connurent avant lui. Cette allégation s'appuyait en particulier sur quelques fragments de la correspondance de Balzac sauvée, dans des conditions restées célèbres, par le collectionneur belge Spoelberch de Lovenjoul.

Alors que son ouvrage, déjà imprimé, allait être mis en vente, en novembre 1907, Octave Mirbeau décida de supprimer l'ensemble du chapitre relatif à Balzac, à la suite d'une affaire connexe qui fit quelque bruit et dont les détails sont loin d'expliquer un sacrifice qui coula cher à l'éditeur Fasquelle. Ces détails rendent au contraire plausible l'hypothèse selon laquelle Mirbeau, effrayé sans doute des conséquences de sa hardiesse, prit prétexte d'une lettre que la fille de Mme Hanska adressa au journal *Le Temps* pour auto-censurer les révélations irrespectueuses qu'il allait faire sur Balzac, et dont la moindre n'était pas « l'homosexualité » supposée du créateur du beau Rubempré. Quelques très rares exemplaires de *La 628-E8* furent néanmoins mis en vente en novembre 1907, échappant donc à cette curieuse auto-censure. La première édition complète de ce journal de voyage parut en 1939 chez Fasquelle ; le chapitre autrefois supprimé y figurait en annexe. Ce titre, en version intégrale, est aujourd'hui disponible dans la collection de poche 10-18.

Ceux que le débat sur la question des « tendances homosexuelles » de Balzac intéresse, pourront consulter *l'Année balzacienne* de 1967 (Pierre Citron : Sur deux zones obscures de la psychologie de Balzac) et de 1979 (Philippe Berthier Balzac du côté de Sodome).

(43) Octave Mirbeau, op. cit., p. 410 (1907).

(44) *Le Cri de Paris*, 10 nov. 1907, 563, p. 1.

Arcadie n°326, Jean-Claude Féray, février 1981

UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MOT HOMOSEXUALITÉ (3)

Résumé : Le succès du mot « hétérosexualité » n'est pas strictement consécutif à celui du mot « homosexualité ». Au contraire, l'emploi du premier a renforcé l'usage du second aux dépens « d'uranisme » et « d'inversion » (opposition logique homo/hétéro).

Entrée « d'homosexuel » et « d'homosexualité » dans les dictionnaires français. Emplois particuliers. Critiques de forme contre l'hybridité gréco-latine et le manque d'euphonie de ces termes. Quelques-uns des néologismes qui furent proposés en remplacement.

Pourquoi le masculin « homosexualisme » est-il inusité ?

Destins liés

On voit que parmi les facteurs qui expliquent la fortune internationale des néologismes attribués à Kertbeny, les circonstances historiques tiennent sans doute le premier rang.

Cependant, une analyse plus fouillée mettrait certainement en évidence d'autres éléments susceptibles de rendre compte d'une telle réussite. L'un de ces éléments est l'usage du terme *hétérosexualité* comme antonyme quasi exclusif des diverses dénominations que reçurent l'amour interviril ou l'amour interféminin. Assez curieusement, en effet, il n'y eut, quant à l'emploi du mot hétérosexualité, presque pas d'alternative : la terminologie sur ce point se fixa très rapidement.

Les formes *Normalsexualität*, *Normalsexualismus* et *normalsexual* se rencontrent pour la première fois dans les deux documents anonymes publiés à Leipzig en 1869 (45). Quelques auteurs allemands, au rang desquels il faut citer Hirschfeld, les utiliseront. Ces vocables, on s'en doute, n'eurent cependant pas toujours l'heur de plaire à ceux qui luttèrent pour faire admettre comme normales des inclinations que la société plaçait généralement hors nature. Cette raison, ajoutée à des difficultés de traduction dans diverses langues, firent que *normalsexual* et *Normalsexualität* n'eurent que peu d'écho (46).

Par ailleurs, la plupart des auteurs boudèrent, pour des raisons qu'il serait intéressant d'étudier, les créations de K. H. Ulrichs : *Dioning* et *Dionäismus*. De ces deux mots, seul le premier apparut du reste en français, sous la forme très rare de « dioniste ».

Bisexualité, dont l'antonyme (*unisexualité*) avait eu la faveur des philosophes utopistes du XIXe siècle (47), prêtait trop à confusion pour être retenu. On sait quel sens particulier ce terme acquit par la suite.

Hétérosexualité remporta donc assez vite l'unanimité. Son emploi s'accommoda pendant quelque temps de celui d'*uranisme*, d'*inversion sexuelle* ou encore d'*unisexualité*. Cependant, les nécessités de cohérence interne et de symétrie dans le discours entraînèrent très logiquement l'usage d'*homosexualité* en opposition à celui d'*hétérosexualité*.

Consécration

L'entrée d'un néologisme dans un dictionnaire constitue généralement davantage qu'une simple reconnaissance de son existence : elle marque son acceptation officielle ; l'emploi du néologisme s'en trouve cautionné, sinon comme bienséant, du moins comme régulier. Dans l'esprit du « Français moyen » en effet, le rôle des dictionnaires a toujours été normatif.

Le sort des mots *homosexuel* et *homosexualité*, de ce point de vue, n'est donc pas dénué d'intérêt. Ces deux termes font leur apparition en décembre 1907 dans un dictionnaire dit « tout public », le *Larousse mensuel illustré* (48). La date de cette admission n'étonnera personne après le petit historique que nous venons de faire.

Cependant, en ce qui concerne le vocable *homosexuel*, il ne s'agit pas là d'une première apparition dans un recueil lexicographique. Un dictionnaire médical, remarquable sous de nombreux points de vue, le « Garnier et Delamare » (49), l'a accueilli en effet dès sa première parution, en 1900, précédant en cela l'intéressant *Lexicum medicum polyglottum* d'Émile Laurent (50) et le dictionnaire médical d'Émile Littré (51). Notons que dans ces trois derniers ouvrages, seul *homosexuel* constitue une entrée – avec renvoi à *uraniste* – et non le substantif *homosexualité*. En ce qui concerne le « Garnier et Delamare », ce n'est que dans la dix-septième édition de cet ouvrage que l'on voit le terme *homosexuel* ravir la « vedette-matière » à *uraniste*.

Nous avons là un exemple de l'inertie des recueils lexicographiques par rapport à l'usage : il est inutile de rappeler que l'emploi préférentiel des mots *homosexualité* et *homosexuel* est bien antérieur à 1958.

Rien ne marque mieux la progression de ces termes dans le langage, que la comparaison de deux textes publiés à trente et une années d'intervalle, par le même auteur : Valentin Magnan.

Nous avons mentionné le premier de ces textes un peu plus haut : il s'agit du fameux article écrit avec la collaboration de Charcot et paru en 1882 dans les *Archives de neurologie*. Cet article lança l'expression *inversion du sens génital*. Il n'est pas besoin de préciser que le terme *homosexualité* ne s'y trouve point. Le second document consiste en un commentaire fait par Magnan devant l'Académie de médecine le 21 octobre 1913, à propos d'une communication du docteur Ladame, de Genève, intitulée : « Inversion sexuelle et pathologie mentale » (52).

En 1913, le tyrannique Charcot est mort depuis vingt ans ; Valentin Magnan a 78 ans. Bien que l'expression *inversion du sens génital* lui soit chère, il se plie, pour être compris, aux exigences de la terminologie du jour et use des mots connus de tous. La façon qu'a le vieil homme de céder à cette obligation est certes empreinte de réticence : à plusieurs reprises, il accroche « *inverti* » ou « *inversion du sens génital* » à la suite immédiate de leurs équivalents en vogue, c'est-à-dire essentiellement *homosexuel* et *homosexualité* (53). Quoi qu'il en soit, et en dépit de ces acrobaties langagières, l'utilisation, en 1913, des néologismes attribués à Kertbeny par celui qui, en France, contribua à lancer l'expression *inversion sexuelle* est bien révélatrice de l'évolution terminologique qui s'opéra au début du siècle.

L'emploi de ces mots nés en Allemagne, en même temps qu'il se généralisait, s'invétéra ensuite progressivement aux dépens de celui de leurs synonymes au point que, de nos jours, bien peu « d'homosexuels » même seraient capables de citer plus de deux équivalents non argotiques à l'étiquette par laquelle on les désigne. Beaucoup ne découvrent qu'en lisant le *Corydon* de Gide ces curiosités lexicographiques que sont devenus *uranisme* et *uraniste*.

Usages

Les amateurs d'une Histoire événementielle seront peut-être déçus de constater que le destin du mot *homosexualité* ne comporte plus, en dehors de celles que nous avons mentionnées, de dates vraiment dignes de figurer dans la sorte d'épopée qu'il faudrait composer à son sujet.

Cependant, nous pourrions leur en concéder au moins une 1948, année de la parution du « rapport Kinsey », lequel a eu, dans l'évolution sémantique de ce terme, une importance que nous essaierons d'analyser un peu plus loin.

C'est aussi un peu leur faire une concession, avant de passer à une critique formelle de ce vocable, que d'esquisser ici deux épisodes du gros chapitre que l'on pourrait consacrer aux us et abus multiples que l'on en a fait : un usage fautif, repérable au début du siècle, et reposant sur une erreur alors fréquente d'étymologie ; un emploi au pluriel : « les homosexualités », qui constitue une mode assez récente.

Le grand public, comme quelques écrivains, ont parfois, au moment de sa « découverte », abusé et mésusé de ce néologisme. Tel est souvent le sort des mots qui échappent au cercle étroit de spécialistes pour passer dans le vocabulaire de « tout le monde ».

L'erreur d'étymologie qui consiste à attribuer à la racine *homo* d'*homosexualité* le sens d'homme, erreur que l'on peut soupçonner dans certains propos (54), semble avoir été suffisamment fréquente pour que quelques auteurs comme Marouseau (55)

ou Etiemble (56) aient pris soin de la dénoncer. René Etiemble l'a pourchassée jusque dans un dictionnaire espagnol qui s'était fourvoyé sur ce point. En 1972, une encyclopédie du bon usage du français (57) mettait encore en garde contre une faute devenue vraisemblablement aujourd'hui exceptionnelle.

La mode qui consiste à parler « des homosexualités » au pluriel semble s'être développée discrètement en France depuis quelques années déjà. Quand il ne sous-entend pas simplement l'addition de « l'inversion » masculine à la féminine, ce pluriel paraît parfaitement louable : il est une manière de rappeler la complexité et l'hétérogénéité du phénomène. Peu de chose semble séparer « l'homosexualité masculine » des « homosexualités masculines ». Et cependant, entre ces deux façons de s'exprimer, il peut y avoir l'intervalle d'une réflexion.

Critiques formelles

Très curieusement, la plupart des auteurs qui ont critiqué ce terme si insolite qu'est l'*homosexualité* ne se sont attachés à développer que des arguments d'ordre formel, et par conséquent d'apparence futile, pour en déconseiller l'usage.

Beaucoup ont dénoncé par exemple comme une monstruosité la formation hybride de ce mot. Les puristes, et avec eux les pédants, condamnent en effet cette conjonction, qualifiée en l'occurrence de contre nature, d'une racine grecque (*homo*) avec une racine latine (*sexualis*). Le débat sur la formation de néologismes hybrides date de loin : il remonte à une époque où l'élite qui connaissait à la fois le grec et le latin était autrement plus nombreuse qu'aujourd'hui. Il se trouve, à notre époque, de moins en moins d'auteurs pour condamner ce type de formation néologique, auquel diverses disciplines scientifiques ont largement recours. *Appendicectomie*, *tuberculose*, *hypertension* et *hémoglobine* ne constituent que quelques exemples, puisés dans le domaine médical, d'unions gréco-latines acceptées par tous : avant tout doivent compter l'intelligibilité du néologisme, son utilité et son euphonie. Doit-on du reste accorder vraiment beaucoup d'importance à une faute de construction qui n'est perçue qu'après une analyse étymologique, laquelle nécessite le plus souvent l'aide d'un dictionnaire ? Qui, aujourd'hui, décèle spontanément et sans recherche, la composition hybride des mots *bicyclette* ou *automobile* ?

Quoi qu'il en soit, les exigences d'harmonie et de cohérence qu'eurent au début de ce siècle beaucoup d'auteurs en matière de néologie, motivèrent la création de quelques termes de remplacement qui connurent des fortunes diverses.

Parisexualité (58), par exemple, malgré ses deux racines d'origine latine *par* et *sexualis*, n'eut aucun succès.

Quoique porté à la connaissance d'un plus large public, *amour homogénique*, proposé en anglais (*homogenic love*) par Edward Carpenter ne fut pas plus heureux et tomba vite dans l'oubli.

En revanche, *homoérotisme*, inventé, semble-t-il, par Ferdinand Karsch, prospéra discrètement mais sûrement. Ce mot n'avait pas sur celui d'*homosexualité* le seul avantage d'être de construction harmonieuse. Il avait aussi la supériorité d'exprimer beaucoup plus intelligemment le même concept. Malheureusement, au lieu d'employer ce vocable en substitution à celui d'*homosexualité*, on l'utilisa parallèlement à lui, et l'on tenta d'attribuer au premier un sens légèrement différent de celui qu'avait le second. Il va sans dire que chaque auteur avait sa propre idée sur la nuance à établir entre les deux synonymes et que l'accord se fit sur la sentence prudhommesque érigée ici en principe : « C'est mon opinion, et je la partage »... Le procédé offrant quelques avantages, on trouva commode d'agir de même avec *homogénéité*, que l'on introduisit par surenchère. *Homoérotisme* présentait

cependant le désagrément de suggérer naturellement pour équivalent français du substantif *homosexuel*, le substantif *homoérote*. Telle est du moins la forme que l'on relève sous la plume sarcastique de quelques écrivains qui ne cachaient pas leur répugnance pour les affinités interviriles.

Un peu plus tard, dans le dessein louable de rappeler la dimension affective de leurs amours, certains « militants » proposèrent, au lendemain de la seconde guerre mondiale, *homophilie*. Le mot est tout à fait grec. On aurait pu s'attendre à ce qu'il convînt à tous les adeptes des amours grecques. Il s'en trouva pourtant beaucoup pour lui reprocher d'être l'expression pudibonde ou hypocrite d'une attitude toute contrite vis-à-vis de la sexualité. On lui reprocha également ses allures médicales (59) et en particulier, on lui fit grief de s'apparenter phonétiquement trop à l'*hémophilie*. Le mot n'en continua pas moins son chemin et eut l'honneur d'entrer, en 1978, dans les colonnes du « dictionnaire Larousse » (60).

Nous avons présenté comme résultant d'une bataille de puristes la profusion de néologismes qui furent proposés pour suppléer l'usage du « vilain mot homosexualité ». Du moins les auteurs ont-ils souvent justifié par des arguments de cet ordre, leur création. Mais une protestation inventive de cette importance n'a pas souvent été observée dans d'autres cas. Nous sommes donc en droit de nous interroger sur la signification d'un phénomène qui paraît revêtir, en la circonstance qui nous occupe, une acuité toute particulière. On sait que la majorité des uranistes gardent, présent quelque part en eux, un archétype très négatif de l'homosexualisme. Ont-ils là un moyen de marquer et de faire sentir la différence qui sépare l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, de l'image que la société leur renvoie ? Cherchent-ils à excréter, en quelque sorte, avec l'appellation qu'ils rejettent, l'image honteuse qu'ils redoutent de montrer aux autres ou de trouver en eux ? La réalité est certainement complexe, tout comme sont complexes les raisons qui rendent compte du succès d'*homosexualité*, mot dont personne ne semble vouloir, mais que tout le monde emploie.

Si les critiques qui portent sur la formation hybride et « contre nature » du néologisme attribué à Kertbeny semblent légères, plus sérieuses paraissent en revanche celles qui dénoncent sa lourdeur et son manque d'euphonie. Il est piquant de remarquer que ce terme fut créé par un Hongrois dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle (61) et qu'il ne semble pas avoir toujours maîtrisée à la perfection. Je cite à ce propos et sans aucune malice, ce passage d'un éloge que faisait de lui, en 1860, Saint-René Taillandier, au sujet des services que Kertbeny rendait, par ses traductions, à sa patrie :

« Son langage, disent les Allemands, n'est pas un modèle de correction, il lui échappe des fautes à faire frémir les moins délicats ; mais il y a chez lui un dévouement si candide à son œuvre, des efforts si persévérants, une confiance si généreuse, qu'il est impossible de ne pas en être touché. Bon gré, mal gré, il oblige l'Allemagne à l'entendre. Qu'importent les solécismes ? » (62).

En vérité – nous nous plaçons toujours dans l'hypothèse où Kertbeny serait bien l'auteur des deux documents anonymes sur le paragraphe 143, hypothèse au sujet de laquelle nous avons fait les réserves qui s'imposent – les remarques contenues dans ce passage n'ont pas valeur d'explication à l'égard de la laideur du néologisme *Homosexualität*. Il faut par ailleurs rendre cette justice à l'écrivain hongrois qu'il admettait lui-même avoir eu quelque maladresse dans les traductions qu'il fit à ses débuts, mais qu'il se reconnaissait un peu plus tard davantage de talent dans le maniement de la langue qui fut celle d'une partie de ses ancêtres paternels. Rappelons que le terme *homosexualité* naquit dans son esprit neuf années après l'hommage critique que lui rendit Saint-René Taillandier (63).

Du reste, ce conglomérat de syllabes nombreuses que représente l'*homosexualité* ne choque ni le sens esthétique, ni « l'instinct phonétique » des peuples germaniques.

En revanche, il me semble contraire au génie de bien des langues dans lesquelles il fit intrusion. Pour s'en tenir à la française, il suffira de dire combien ce vocable se prête difficilement à la dérivation : si *pseudo-homosexualité* ou *anti-homosexuel*, par exemple, paraissent à peu près prononçables, on hésite devant des termes comme *homosexualisation* et a fortiori comme *déshomosexualisation*.

L'inélégance de cette famille de dérivés interminables nous vaut, au surplus, deux incongruités : l'une, *homo*, est formée par apocope à partir d'*homosexuel* ; une minuscule seule la distingue d'*Homo*, nom du genre auquel appartient l'espèce qui s'est nommée *sapiens*. L'autre, *homophobie*, construite avec deux racines grecques, ne signifie pas du tout ce que son rapprochement avec *homophilie* paraît suggérer : elle s'applique en effet à ce que l'on aurait logiquement dû appeler l'*homosexualophobie*. Dans les deux cas, le besoin légitime de parler court et de prononcer bref a engendré un non-sens.

Quoiqu'attesté en français comme abréviation d'*homosexuel* dès 1909 (64), *homo*, n'est en vogue que depuis peu : le « petit Robert » l'a accepté dans son édition de 1978.

Homophobie n'a fait son apparition dans la langue française que très récemment, par le biais du mot anglais *homophobia* dont la paternité doit être attribuée, semble-t-il, à George Weinberg (65).

L'homosexualisme

On voit que le vocabulaire qui se rapporte au sujet dont nous débattons ici (66) a connu des enrichissements progressifs, et l'on peut supposer qu'il en connaîtra encore. Cependant, il n'y a rien de paradoxal à ce qu'il se soit, d'un autre côté, réduit. Le destin du mot *homosexualisme* témoigne de cet appauvrissement relatif.

Dans les deux brochures qu'il publia en 1869, Kertbeny utilise avec une égale fréquence le substantif masculin *Homosexualismus* et le substantif féminin *Homosexualität* (5). Les deux formes existèrent dans de nombreuses langues, mais aucune discrimination ne semble généralement avoir été faite entre l'une et l'autre, et le plus souvent l'une l'emporta sur l'autre. En français, *homosexualisme* ne connut la faveur que de quelques très rares auteurs qui publièrent, pour la plupart, au début de ce siècle. Faute d'avoir vraiment acquis un sens qui l'eût distingué d'*homosexualité*, conformément aux rôles des suffixes *isme* et *ité*, *homosexualisme* ne fit jamais partie du vocabulaire de « l'individu moyen », qui employa toujours le premier quand il aurait fallu user du second.

Reste à justifier ce curieux choix porté sur la moins pertinente des deux variantes : « Entre deux mots, il faut choisir le moindre ». Une évolution langagière semblable à celle qui a écarté *mutité* au bénéfice de *mutisme* ou *héroïcité* au bénéfice de *héroïsme*, aurait très bien pu s'opérer en faveur de *homosexualisme*. Le terme n'aurait du reste pas tranché, pour les psychiatres, au sein d'une classe terminologique qu'on dirait élaborée pour un dictionnaire de rimes. Songeons à l'onanisme, au narcissisme, au sadisme, au masochisme, à l'éonisme, au voyeurisme, au fétichisme, à l'exhibitionnisme, au triolisme, au tribadisme, à l'automonosexualisme, à l'ondinisme...

Le hasard seul explique-t-il qu'*homosexualité* ait prévalu contre *homosexualisme*, alors que *transsexualisme* s'est imposé contre *transsexualité* ? Sans doute pas. Nous pensons en effet que le choix du mot *homosexualité* témoigne d'une appréhension proprement aberrante de l'amour de l'homme pour l'homme. C'est ce

que nous allons nous efforcer de démontrer après avoir expliqué la nécessité d'un néologisme.

Notes :

(45) On peut s'étonner que Kertbeny n'ait pas utilisé les préfixes *hétéro* ou *allo* en opposition à *homo* : *allosexualité* ou *hétérosexualité* semblent répondre en effet logiquement à *homosexualité*. Cependant, le fait est que Kertbeny n'a pas créé, comme le prétendait erronément le professeur Karsch, le mot *Heterosexualität*. En revanche, l'écrivain hongrois emploie curieusement le terme *hétérogénite* dans le second document de 1869 (p. 54) en accouplant *hétéro* à un suffixe dérivé du mot *genre*, pour qualifier des actes sexuels commis entre l'homme et l'animal.

La première occurrence du terme *Heterosexualität* n'a jamais encore été, à ma connaissance, signalée avec certitude par aucun auteur.

(46) L'un des rares exemples de son emploi en français se trouve sous la plume de Raffalovich : « Si l'on est « normosexuel » on revient à la femme ; si l'on n'y revient pas, c'est qu'on était homosexuel sans le savoir. » (*Archives d'anthropologie criminelle*, 1908, p. 521.)

(47) Si l'*unisexualité* ou l'*amour unisexuel* dont parle Pierre Joseph Proudhon correspondent bien à peu près à ce qu'aujourd'hui l'on entend par homosexualité, il n'en va pas de même de la *passion unisexuelle* dont Charles Fourier faisait (je cite Bescherelle) « l'une des deux passions majeures des quatre affectives » et qui équivaut davantage à ce que B. Friedlander appelait l'*amitié physiologique*. Puisque nous avons mentionné Proudhon, citons de lui cet emploi de l'adjectif *homoïousien* (de même essence) dans un sens tout à fait conforme à celui que l'on peut faire, de nos jours, d'*homosexuel* : « J'avoue cependant, et en cela je ne fais que suivre ma propre pensée, j'avoue que cet érotisme *homoïusien*, quelque spiritualiste qu'en soit le principe, n'en demeure pas moins un délit contre le droit mutuel des sexes, et que ce mensonge à la destinée, après de si beaux commencements, méritait une fin épouvantable. » (*Amour et mariage*.)

(48) Larousse mensuel illustré, déc. 1907, 10.

(49) M. Garnier et V. Delamare – *Dictionnaire des termes techniques de médecine*. Paris, Maloine, 1900. La quarantième édition de cet ouvrage, qui a survécu à ses deux pères – Marcel Garnier (1870-1940) et Valéry Delamare (1867-1944) – a paru en 1978.

(50) Émile Laurent – *Lexicum medicum polyglottum. Terminologie médicale en huit langues*. Paris, Maloine, 1902.

(51) Émile Littré – *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie et des sciences qui s'y rapportent*. 1905 (21^e édition.)

(52) *Bulletin de l'Académie de médecine*. 1913. Cet article est reproduit également dans les *Archives d'anthropologie criminelle* en 1914.

(53) On note ainsi, dans l'intervention de Magnan : « (...) ces uranistes, ces invertis du sens génital (...) » ; (« (...) l'homosexuel, l'inverti du sens génital (...) » ; (« (...) l'homosexualité, l'inversion du sens génital Il y a quelque chose à la fois de cocasse et de pathétique dans cette façon qu'a Magnan de ressortir ses vieilles lunes et de s'y raccrocher, tout en s'efforçant de s'adapter à son temps. Le vieil homme ne se cramponne pas, en effet, dans ce texte de 1913, aux seuls mots : il se cramponne surtout à l'idée, très contestée alors, selon laquelle « l'homosexualité » est un symptôme de dégénérescence. Or, non seulement quelques aliénistes et quelques généralistes attaquent la thèse qu'il défend depuis plus de trente ans, à la suite de Krafft-Ebing, mais la notion même de dégénérescence, à laquelle presque autant que Motel, il a attaché son nom, tombe en désuétude. On imagine la sorte de désarroi qu'éprouve sans doute Magnan devant ces théories nouvelles, défendues entre autres par Näcke, qui font de la « condition homosexuelle » une variation normale de la condition humaine.

(54) Ainsi lorsque « l'homosexualité » est mise en parallèle avec le saphisme. En voici un exemple : « Tout de même, je pense de plus en plus lucidement que si l'homosexualité ainsi que le saphisme sont d'excellents conducteurs de l'électricité artistique, s'ils produisent des poètes, des artistes de toutes sortes, des moralistes, ils ne produisent pas de philosophes. » (Jean de Gourmont – *Mercure de France*, 1^{er} mars 1927, p. 388.)

(55) J. Marouzeau – *Aspects du français*. Paris, Maloine, 1963, p. 106.

(56) R. Étiemble – *Questions de poétique comparée. 1 – Le babelien*. Les cours de la Sorbonne (1959-1960), p. 12.

(57) P. Dupré – *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*. Paris, Éd. de Trévise, 1972.

(58) Robert Hessen – *Die sieben Todfeinde der Menschheit*. 1911.

(59) Homophile est effectivement un terme utilisé – quoique très rarement – en immunologie. *Le Dictionnaire français de médecine et de biologie* (A. Manuila, L. Manuila, M. Nicole, H. Lambert —

tome III, Masson, 1972) définit cet adjectif de la manière suivante : « Se dit d'un anticorps ne réagissant qu'avec un antigène qui lui est spécifique ».

(60) Le Larousse « Dictionnaire encyclopédique pour tous » mentionne en fait simplement ce terme comme synonyme d'*homosexuel*, sans nous en fournir la nuance. Charles Bardenat donne, en revanche, dans la cinquième édition du *Manuel alphabétique de psychiatrie clinique et thérapeutique* d'Antoine Porot (P.U.F., 1975) une définition nuancée mais curieuse du mot *homophilie*, qui constitue une « entrée » : « Attirance érotique entre sujets de même sexe, l'homophilie est un des aspects de l'homosexualité qui serait vécue sur un plan plus esthétique que charnel. » Définition de non-initié et qui laisse perplexe : une âme peut être belle ; elle ne saurait être esthétique. L'amour, quand il exclut le sexe, reste de l'amour. Mais qu'est-ce que l'amour qui exclut la chair ?

(61) Karl Maria Benkert était de mère hongroise et son père, Anton Benkert, était lui-même fils d'une hongroise. L'érudition, toujours remarquable de Claude Pichois semble avoir été, sur ce point précis, prise en défaut dans un article publié il y a trente ans (un épisode des relations littéraires franco-hongroises *Revue de litt. comparée*, Jan. 1951) où il supposait que « Kertbeny, d'origine germanique, dut apprendre assez tôt le hongrois pour traduire en allemand l'œuvre de Petöfi ».

Par ailleurs, signalons la reproduction, dans cet article, de deux lettres très intéressantes adressées par Kertbeny à Philarète Chasles (M. Pichois a « exhumé » en 1949 les archives de cet écrivain français). Le ton de l'une de ces lettres, compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été rédigée, éclaire assez la psychologie de Kertbeny dans son jeune âge. Nous trouvons là une confirmation de ce que Wurzbach et, dans une moindre mesure, Ulrichs, ont exprimé sur l'orgueil exagéré du personnage.

(62) Saint-René Taillandier (René Taillandier, dit —). La poésie hongroise au XIXe siècle. *Revue des deux mondes*, 1860, p. 929.

(63) Il faut tenir pour non-significatif le fait que le jugement de l'académicien français sur Kertbeny se trouve reproduit textuellement en 1869 dans son étude intitulée *Tchèques et Magyars, Bohême et Hongrie* (p. 270).

(64) H. Routhier – Homosexualité de naissance et pseudo-homosexualité. *La Gazette des hôpitaux*. Oct. 1909, p. 1488-1490.

(65) G. Weinberg – *Society and the healthy homosexual*, 1972.

(66) On pourrait employer, pour désigner toute étude ou tout discours sur ce sujet de l'amour interviril, un mot rare, mais correctement formé : *cinédologie*. L'emploi de ce terme me paraît requérir deux conditions : la première est d'en élargir le sens actuel, un discours ne répondant au qualificatif de *cinédologique* que s'il revêt un caractère licencieux. La seconde est de ne pas craindre le ridicule. La deuxième condition est prohibitive

Arcadie n°327, Jean-Claude Féray, mars 1981

UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MOT HOMOSEXUALITÉ (4)

Résumé : Nouveauté derrière le néologisme « homosexualité ». Rôle pris par les facteurs proprement scientifiques : l'instinct sexuel ; la schématisation et simplification de la vie sexuelle (attraction entre les sexes). Perversité du terme « homosexualité » par sa seule référence au modèle « hétérosexuel ».

Un néologisme inexcusable, mais justifié

Les lignes suivantes, que l'on doit, je crois, à Voltaire, posent l'un des aspects du problème que nous devons aborder :

« Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore : on est obligé d'en créer en physique ; mais, fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain ? (...) Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault ? »

La « passion » que l'on nomma *homosexualité* n'était certainement pas nouvelle dans le cœur de l'homme. Personne, du reste, n'estima au siècle dernier l'avoir vue naître, même si beaucoup prétendirent la voir se répandre.

Un néologisme néanmoins se révélait nécessaire – quoique celui-ci précisément n'était pas pardonnable – en raison de la nouveauté incontestable du concept. On ne peut assimiler « l'homosexuel » du XIXe siècle ni au bougre – par exemple – ni au sodomiste du Moyen-âge, ni au « fouteur en cul » des périodes libertines, ni même à l'Efféminé qu'évoquent certains ouvrages médicaux au XVIIIe siècle. Entre « homosexuel » et ces expressions existe – du moins existait – une différence de taille, superposable à celle qui sépare *être de faire*. Ceux qui les confondent ne commettent pas qu'un anachronisme : ils se méprennent aussi sur le sens du verbe *aimer*. Les mots français qui ont précédé « homosexualité » et ses synonymes vrais, ne s'appliquent en effet généralement qu'à des conduites érotiques dont rien n'indique qu'elles puissent reposer sur une « force » particulière et intérieure au sujet concerné. Ces mots, de plus, ne supposent de la part du locuteur aucune analyse psychologique ou pseudo-scientifique : les faits et les individus sont jugés et non point étudiés, en fonction d'une orthodoxie religieuse, morale, ou philosophique. Avant l'ère des Casper, des Ulrichs, des Kertbeny, l'idée qu'une hétérodoxie de goût en matière amoureuse puisse être une idiosyncrasie, et plus précisément qu'on puisse la rattacher à une constitution psychologique, ne se trouve presque jamais exprimée nulle part (67). Il y avait donc bien une nouveauté derrière le néologisme *homosexualité*. Non point celle du phénomène observé, mais celle que créait la scientificité du regard posé sur ce phénomène, dont les dimensions elles-mêmes étaient étendues : on passait du jugement de comportements érotiques à l'analyse pseudo-scientifique de sentiments et de comportements amoureux (68). La nouveauté était dans la grille qui allait servir à l'interprétation d'un amour que l'on semblait saisir, pour la première fois, dans toutes ses dimensions.

Une homo - sexualité ?

Il serait téméraire d'essayer de se lancer ici dans une étude détaillée de l'ensemble des circonstances historiques dans lesquelles s'insère la naissance de l'homosexualisme. Quelques commentaires existent déjà, qui décrivent très savamment ce contexte. Mais, s'ils privilégient le rôle qu'ont pu jouer les facteurs démographiques, sociaux, économiques et politiques dans l'évolution des idées en matière d'érotologie, ces commentaires négligent généralement en revanche le rôle qu'y ont pris les facteurs proprement scientifiques. Il y aurait pourtant pas mal d'enseignement à tirer de l'analyse de ces derniers.

Je me contenterai d'essayer de décrire globalement un courant d'idées scientifiques et métaphysiques qui me paraissent à la fois expliquer la genèse de la notion « d'homosexualité » et le choix du mot lui-même.

Rappelons d'abord qu'à cette époque matérialiste et scientifique qu'est la *seconde* moitié du XIXe siècle, toute la psychologie de l'amour pouvait se déduire d'une simple étude de « l'instinct sexuel ». Schopenhauer, dont les œuvres commencent à remporter, vers l'année 1850, un succès considérable, réduit l'amour à un moyen qu'ont inventé les espèces pour assurer leur reproduction (69). Il semble que personne ne songe à opposer le moindre argument au philosophe allemand lorsqu'il défend cette thèse que « toute inclination amoureuse, pour éthérées que soient ses allures, prend racine uniquement dans l'instinct sexuel, et n'est même qu'un instinct sexuel plus nettement déterminé, plus spécialisé et, rigoureusement parlant, plus individualisé » (70). Les positivistes soulignent le mérite de cette *Métaphysique de l'Amour*, mérite qui est, selon eux, de placer la question, en termes rationnels et objectifs, dans le domaine scientifique, et plus précisément dans celui de la biologie. « Schopenhauer a procédé partout en biologiste » écrira plus tard, à ce sujet,

Théodule Ribot. On admet donc généralement comme une idée scientifiquement établie, que l'amour procède du sexe et qu'il n'est même qu'un nom que l'on a donné, par goût des métaphores, à « l'instinct sexuel ».

Qu'en est-il précisément de « l'instinct sexuel » ? Cette notion s'est développée et a évolué au cours du XIXe siècle au fur et à mesure de la diffusion d'un certain nombre d'idées nouvelles fondamentales. Il fallait, pour que puisse être élaboré le concept « d'homosexualité » que l'on conçoive l'instinct sexuel comme une impulsion innée reposant sur l'organisation d'un centre nerveux spécialisé, -lequel était susceptible, au même titre que n'importe quel organe, d'être atteint de malformations, ou de subir soit une évolution, soit une involution. Or, une telle conception ne fut tout à fait possible que dans la seconde moitié du XIXe siècle, en particulier après que furent confirmées, par Bouillaud et Broca, les idées de Gall sur l'hétérogénéité fonctionnelle du cerveau. Il devenait alors possible d'admettre que des êtres qui se montraient, par leur aspect extérieur, normalement conformés, souffrent d'une altération localisée – et qui pouvait être unique – d'un hypothétique centre cérébral gouvernant « l'instinct sexuel ».

Il existe, au XVIIIe siècle et au début du XIXe, donc antérieurement à la naissance de l'homosexualisme, quelques descriptions non psychiatriques de sujets qui passeraient aujourd'hui pour « homosexuels ». De tels sujets, contrairement à ce qu'il adviendra par la suite, ne sont pas considérés comme différant des autres par leur constitution : on n'imagine pas alors que l'instinct soit modifié à la suite par exemple d'une malformation de son substrat nerveux. Seule l'expression de cet instinct est supposée perturbée.

Ces considérations sont en particulier celles d'une observation médicale que l'on a, je crois, oubliée depuis longtemps, et qui mérite d'être rappelée ici. Il s'agit d'un cas rapporté en l'an XIII du calendrier républicain (71) par Jean-Louis Alibert. La date seule ne fait pas l'intérêt de cette observation : Il y a plusieurs autres raisons qui la privilégient et la rendent digne, en dépit de sa brièveté, de notre attention : D'abord, le fait qu'elle sera relativement connue dans le monde médical, puisqu'on la trouve citée et même reproduite dans plusieurs ouvrages traitant de « l'anaphrodisie » ou de « l'impuissance d'origine morale » ; ensuite, la personnalité de l'observateur, le baron Jean-Louis Alibert (1768-1837) qui n'est pas, au regard du savoir scientifique – et des autorités médicales – de son temps, un marginal, puisque, membre déjà de plusieurs sociétés savantes européennes, il sera nommé, en 1820, membre de l'Académie de Médecine, qu'une ordonnance royale venait de créer ; enfin, les termes employés dans cette description qui remémore le sens original du mot « perversion » dans l'usage qu'en faisaient les physiologistes (72). J'accorde à ce dernier point une importance particulière : Il me paraît utile de rappeler, sur cet exemple, au moment de faire le procès de « l'homosexualité », que les mots ne sont pas toujours innocents.

Le cas est celui d'un peintre de trente ans qui, pour s'être livré de bonne heure à la « triste volupté de la masturbation », avait empêché que « se développât en lui le moindre germe du penchant qui attire un sexe vers l'autre » et qui éprouvait au contraire « une émotion extraordinaire » devant « la beauté des formes de l'homme », beauté idéale qui « excitoit en lui des sensations voluptueuses ». Voici comment Alibert, qui prend soin de distinguer la passion de son patient du « goût des sodomistes » (73), interprète les faits : « Pour ce qui me concerne, je ne vis dans cette maladie qu'une perversion de l'appétit vénérien, et je pensai que l'indication la plus urgente étoit de replacer dans son vrai type la nature dévoyée (...). Il n'y avoit

donc ni destruction, ni altération essentielle de la sensibilité physique, mais plutôt fausse direction de cette faculté de l'organisme. »

Alibert imagine un dévoiement de l'appétit vénérien. Félix Roubaud qui, beaucoup plus tard, rapporte ce même cas (74), en donne, d'une façon plus explicite, une interprétation identique. Ni l'un ni l'autre n'imaginent cet appétit inversé, par l'interversion d'un « instinct sexuel » tout puissant qui normalement précipite, d'une manière infaillible et inexorable, le sexe mâle vers le sexe femelle. C'est que l'on n'a pas encore, à leur époque, élaboré cette idée à la fois schématique et monolithique de l'instinct sexuel, idée qui paraît une régression au regard des « instincts industriels par lesquels les animaux multiplient et conservent leur espèce en s'accouplant » tels qu'ils sont décrits, en 1770, par Reimar (75). La fin du XIXe siècle ira d'ailleurs très loin dans la schématisation et la simplification de la vie sexuelle. Il n'est qu'à constater la popularité des théories dites de « l'attraction entre les sexes » pour en avoir un aperçu. Ces théories, calquées sur des modèles que la physique fournissait depuis Newton et depuis Coulomb, guidèrent implicitement bon nombre de réflexions sur les sujets de la sexualité et de l'amour. Quelques auteurs les ont même exposées en détail et de manière tout à fait formelle, sous forme de lois (76). Pour naïve que puisse paraître la formulation suivante, que l'on doit au docteur Antoine Ritti, on peut néanmoins la considérer comme acceptée par tous :

« La vie sexuelle est soumise à une loi analogue à celle de l'électricité et du magnétisme ; en effet, les sexes de nom contraire s'attirent tandis que les sexes de même nom se repoussent » (77). Le docteur Ritti poursuit logiquement :

« Tel est l'état normal ; mais existe-t-il des faits, nécessairement pathologiques, où l'on constate que des sexes de même nom s'attirent en même temps que ceux de nom contraire se repoussent ? Westphal en a publié deux sous le titre « Die conträre Sexualempfindung », que nous traduirons provisoirement par « l'attraction des sexes semblables. »

Ce contexte singulier, cette manière schématique et biaisée d'appréhender la réalité de l'amour interviril ou interféminin fondée sur des notions simplificatrices – sinon simplistes – concernant « l'instinct sexuel » expliquent pleinement le choix d'un mot tout à fait déconcertant et proprement absurde : l'homosexualité. Le terme est un non-sens parce que, biologiquement parlant, il n'existe pas d'*homo*-sexualité (78). La nature ne connaît qu'une seule sexualité : celle qui implique deux sexes différents et qui assure la reproduction – dite précisément sexuée – des espèces animales et végétales. Il ne fait aucun doute, cependant, que l'on ait vu dans l'*homo*-sexualité une sexualité en tous points symétrique à l'*hétéro*-sexualité. On m'objectera que je joue ici sur les mots et qu'en particulier je n'accorde au vocable *sexualité* qu'un seul des différents sens qu'il peut avoir, celui justement que l'on n'avait pas présent à l'esprit en faisant un sort au néologisme attribué à Kertbeny. Rien n'est moins sûr. Une foule de détails atteste du contraire : La façon que l'on avait d'écrire *homo-sexualité* ou *homo-sexuel* en deux mots liés par un trait d'union : la qualification « d'acte homosexuel » (79) accordée généralement à cette contrefaçon du coït qu'est la pédication par les mêmes auteurs qui réservent les expressions « d'onanisme réciproque », « d'onanisme à deux », « d'onanisme mutuel » à tout autre échange érotique interviril ; l'abandon d'*homosexualisme* au profit d'*homosexualité* ; la recherche d'une finalité biologique à l'homosexualisme menée sous le seul point de vue de la reproduction de l'espèce : Comment expliquer que l'on ait pu recourir à des arguments d'ordre téléologique soit pour condamner, soit pour légitimer l'amour interviril, sinon par une totale identification de cet amour à une sexualité ?

Il me paraît donc difficile de nier que les mots *homosexualité* et *hétérosexualité* ne témoignent d'une croyance implicite à l'existence de deux sexualités symétriques dont l'une serait, sur le plan de la reproduction, une impasse.

A l'époque où Platon composait son *Phèdre*, qu'évoquait pour les Grecs le mot *pédérastie* ? S'il n'évoquait pas toujours des *crystallisations d'une beauté morale supérieure*, il évoquait du moins un dieu-enfant, Éros, une passion, l'amour, et « l'image chérie des garçons ». Que suggère le néologisme d'Ulrichs, *Uranisme* ? Par sa référence à Platon et à l'Aphrodite Ouranienne, il rappelle un effort d'explication poétique de l'Amour, que l'impuissance où se trouve l'homme à totalement se comprendre, excuse. A quoi fait penser *l'homosexualité* de nos jours ? A une fonction physiologique, la reproduction, et à l'échec de cette fonction. Lorsque ce terme n'est pas perçu comme une absurdité – ce qu'il est – il amène très logiquement les notions d'aberration et de pathologie. Nous sommes loin de l'Aphrodite céleste.

Significations d'un non-sens

Quelles significations a aujourd'hui ce vocable ? Et qui, en dehors des lexicographes s'en préoccupe ?

Les premiers concernés sont les « homosexuels » eux-mêmes, pour qui il exprime leur identité. L'aveu crucial, pour la première fois formulé intérieurement « je suis homosexuel » constitue souvent l'aboutissement d'une période critique d'interrogations autour de la signification de ce mot. Au cours de cette phase de crise, le sujet en quête d'une identité est amené à confronter l'idée qu'il se fait de lui-même avec un certain nombre d'images, de définitions implicites que la société lui donne de « l'homosexualité » et des « homosexuels ». Il peut, quelquefois, se référer à des définitions explicites de ces notions : beaucoup d'adolescents ou de pré-adolescents connaissent « l'étape du dictionnaire ». Quoi qu'il en soit, l'élaboration d'une représentation personnelle du concept « d'homosexualité » est un processus qui peut être long parce qu'il exige l'intégration d'un certain nombre d'expériences individuelles, de faits culturels qui sont autant de données ambiguës et parfois contradictoires.

Or, cette recherche, ces interrogations sur une possible « identité homosexuelle » s'opèrent autour d'un non-sens qui laisse croire à l'existence d'une réalité là où en existent plusieurs très dissemblables. Les définitions que donnent de « l'homosexualité » les ouvrages spécialisés ou les dictionnaires de langue sont elles-mêmes fluctuantes : En un siècle, l'évolution a été profonde. Kertbeny (80) serait certainement étonné s'il pouvait prendre connaissance de l'emploi que l'on fait aujourd'hui de son néologisme. Je l'imaginerais volontiers parodiant La Rochefoucauld : « *L'homosexualité* prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a non plus de part que le Doge à ce qui se fait à Venise. » C'est qu'en effet il se dégage des deux documents anonymes de 1869 une idée précise – et pour l'essentiel très classique à la fin du siècle dernier – de l'homosexualisme, idée qui est assez éloignée de celle que l'on s'en fait généralement aujourd'hui.

Pour l'écrivain hongrois, l'homosexualisme est une tendance innée, une fantaisie de la nature, caractérisée non seulement par une attirance psychique et sexuelle pour les personnes de même sexe, mais également par une aversion pour les personnes de sexe opposé. Dans un passage de sa première lettre ouverte, Kertbeny démontre en outre que chez l'homme, cet attrait homosexuel a pour objet la virilité ; en particulier, une telle forme d'amour ne s'accompagne nullement d'un goût spécifique pour l'imitation du coït (81) que la plupart des homosexuels, pour des raisons

esthétiques, abhorrent, et qui est davantage le vice, le raffinement des hétérosexuels.

Il y a, dans ces assertions, deux points au moins qui ont été considérés comme fondamentaux relativement aux définitions de l'homosexualité (82). Le premier concerne la question – toujours formulée de manière inadéquate – de l'inné et de l'acquis, de la « perversion congénitale » ou de la « perversité acquise ». Le second touche aux rapports entre pédication et homosexualisme masculin, problème qui n'aura jamais été autant débattu qu'en Allemagne, et dont on trouve des traces dans la majorité des ouvrages traitant du sujet (83). N'oublions pas qu'outre-Rhin, tout ce qui a été dit ou écrit sur « l'homosexualité » au moment même où naissait le concept, l'a été dans des circonstances très particulières, dominées par des discussions juridiques au centre desquelles se trouvait, de surcroît, une expression ambiguë (84). Quoi qu'il en soit, il ne nous importe, de ces problèmes, que leurs conséquences terminologiques : Beaucoup d'auteurs ont voulu introduire des nuances entre certains mots sur la base du caractère soit congénital, soit acquis de « l'inversion » que l'on supposait associé à des pratiques sexuelles (en l'occurrence, pédication ou non). Il en est résulté une confusion presque inextricable, ces nuances venant se surajouter à celles que l'on avait déjà établies sur d'autres bases. On saisira la complexité du problème lorsqu'on saura que ces discriminations ont été faites à une époque où le mot *homosexualité* était encore peu usité, et que l'emploi de ce dernier se généralisant, elles ont été plus ou moins récupérées à son niveau. Apparurent alors les expressions antagonistes d'*homosexualité acquise* et d'*homosexualité congénitale*, d'*homosexualité active* et d'*homosexualité passive*, auxquelles s'ajoutèrent – quelquefois sur des considérations théoriques nouvelles – l'*homosexualité exclusive*, la *préférentielle*, l'*occasionnelle*, la *tardive* ou *retardée*, la *latente*, la *manifeste*, etc. Plus intéressantes, du point de vue qui nous occupe, sont les notions d'*homosexualité authentique* et de *pseudo-homosexualité* introduites au début du siècle par Iwan Bloch : Si elles marquent la volonté qu'ont eue certains auteurs de réaffirmer fortement la thèse de l'existence d'une constitution psychologique homosexuelle, elle témoigne aussi de ce que l'usage extensif de l'étiquette « homosexualité » à des situations variées commençait à faire perdre au mot sa signification initiale et sa consistance.

A l'opposé des conceptions de Kertbeny se trouvent celles de Kinsey, telles qu'on les trouve exposées dans un rapport qui fit grand bruit aux États-Unis au moment de sa parution, et qui fut très favorablement accueilli par les différentes « minorités sexuelles ». Dans un chapitre consacré aux « activités homosexuelles » (85), Kinsey et ses collaborateurs s'élèvent contre une catégorisation abusive du « monde sexuel » qui isole et oppose homosexuels d'une part et hétérosexuels de l'autre. Par une démarche étrangère en réalité aux données statistiques recueillies, et que la rigueur scientifique n'autorise pas, les auteurs du rapport nient l'existence « d'homosexuels » — au lieu qu'ils auraient dû l'ignorer — : Il n'y a pas d'homosexuels, il n'y a que des comportements homosexuels.

Presque tout le monde aujourd'hui connaît « l'échelle de classification pour l'hétérosexualité et l'homosexualité » où, curieusement, on retrouve, appliquée au comportement sexuel, une idée qu'Hirschfeld utilisait relativement aux caractères sexuels somatiques et psychiques : « Le monde vivant est un continuum dans ses moindres aspects ».

A partir de Kinsey, le mot *homosexualité*, si longtemps affecté à une « constitution », tendra de plus en plus à ne désigner qu'une seule conduite, exprimée du reste en termes statistiques.

Parallèlement, le mot s'est vidé d'une composante que l'on avait cru incluse dans sa définition : l'amour.

La première définition que donna de ce terme le *dictionnaire Larousse* (48) fut celle-ci :

« Perversion de l'instinct sexuel, qui fait que certains individus éprouvent un penchant amoureux pour des personnes de leur sexe. » En 1940, le Nouveau petit Larousse illustré définissait encore le substantif et l'adjectif homosexuel de la façon suivante :

« Qui éprouve une passion pour une personne de son sexe » (86). Un peu plus tard, cette définition est devenue :

« Qui éprouve une affinité sexuelle pour les personnes de son sexe » (87).

Le *Petit Robert* remplace, quant à lui, « affinité sexuelle » par une formule plus explicite : « appétence sexuelle » (88).

Il n'y a rien de surprenant, dans cette perspective, à ce que le mot homosexuel ait pour beaucoup la signification de sodomite, dans l'acception moderne, c'est-à-dire restreinte de ce mot.

Même si la comparaison est abusive, il faut rapprocher cette évolution du glissement de sens qu'a subi le terme *pédérastie*, dont on sait qu'il prit, en médecine légale, et tout particulièrement au XIXe siècle, le sens exclusif de *pédication*.

Malignité du mot

L'amour interviril, dans ses expressions affectives et sexuelles, est immémorial. Personne ne conteste qu'il ne soit une réalité anthropologique universelle (89). « L'homosexualité » en revanche, n'en est qu'une expression socioculturelle récente et complexe : celle des sociétés modernes occidentales ou occidentalisées (90). Le mot est pervers en ce sens qu'il reflète une compréhension déformée et dévalorisante de cet amour : En le situant parallèlement à « l'hétérosexualité », c'est-à-dire, pour employer un pléonasme, à la sexualité reproductrice, il en fait une copie, une contrefaçon, un sous-amour. Ce qui paraît en effet le plus caractériser cette forme moderne de l'amour interviril qu'est « l'homosexualité » est sa perpétuelle référence au modèle « hétérosexuel » et son incapacité à concevoir le couple viril en dehors de celle-ci.

Toutes les minorités stigmatisées sont conscientes du fait que l'ostracisme ou les persécutions dont elles sont victimes s'exercent aussi par les mots qui les nomment. *Homosexuel* paraît jouer un rôle tout à fait conforme à cette règle générale. Il objective les préjugés, véhicule et perpétue des stéréotypes solides qui sont autant de pièges dans lesquels tombent, par le processus de l'identification, ceux qui s'affirment « homosexuels ».

Remplacer cette étiquette par une autre, comme souhaitent le faire les mouvements américains de libération n'est pas traiter le mal, mais faire diversion, pour quelque temps. Si positif qu'il puisse paraître aux yeux de ceux qui l'emploient, *gay* ne sera rien de plus qu'une autre étiquette, qui suscitera et légitimera d'autres stéréotypes. Et il est à parier que les stéréotypes à venir ne seront pas meilleurs que ceux qui nous agacent aujourd'hui.

La seule attitude sérieuse à cet égard consisterait à faire en sorte que disparaisse ce porte-préjugé qu'est le terme *homosexualité*, et à veiller qu'il ne soit remplacé par aucun autre.

Ce serait lutter d'abord pour le triomphe de la vérité, celle que cache ce vocable que tant de gens s'accordent à trouver ridicule.

Parce qu'il s'applique sans discrimination à une foule de choses très différentes les unes des autres, le mot *homosexualité* est un obstacle à la compréhension de ce qu'il est censé regrouper. Il laisse croire à l'unicité d'une réalité protéiforme que les esprits honnêtes ont toutes les peines du monde à cerner.

Sans lui, serions-nous aujourd'hui parvenus à un degré de connaissance moins avancé dans le domaine des sciences de l'homme ?

On applique souvent à l'égard des espèces animales dont on sait qu'elles ont très peu évolué au cours des derniers millions d'années, l'expression imagée de « fossiles vivants ». Cette qualification paraît tout à fait convenir au vocable *homosexualité*, qui a traversé cent douze années en conservant bien apparente l'empreinte laissée par l'époque qui l'a forgé : Ce mot est une sorte de fossile, le témoin d'une réflexion surannée sur « l'instinct sexuel » et sur l'amour. Mais c'est un fossile malheureusement trop vivant.

Abandonnons-le aux paléographes des temps à venir.

Notes :

Je sais gré à M. Courouve de m'avoir signalé une erreur que j'ai commise (et que beaucoup d'auteurs ont commise avant moi) quant à la date de publication du fameux article de Westphal : Il s'agit de 1869 et non de 1870. L'erreur provient d'une particularité de l'édition du tome II de *Archiv für Psychiatrie* : 1/3 en 1869 ; 2/3 en 1870. L'article de Westphal se trouve dans le premier tiers.

(67) On a pu citer comme une exception cet exemple des propos tenus par un contemporain de Louis XIV, l'abbé Caretto, qui demandait que l'on ait de la compassion pour les personnes qui partageaient les goûts du marquis de La Vallière, « parce que les hommes de semblable inclination naissent avec elle, comme les poètes avec la rime ». (Primi Visconti *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*). En réalité, l'inclination en question est, ainsi que l'indique sans ambiguïté le contexte, celle des sodomites.

(68) On semble en effet découvrir, à la fin du XIXe siècle, que les « pédérastes » sont capables de sentiments amoureux : Les confessions de « sodomistes » arrachent des larmes à Mantegazza, qui découvre la « sodomie psychique » (*L'amour dans l'humanité*, 1886, p. 117). La publication que fait Tardieu en 1867 des effusions tendres et poétiques d'un pédéraste aura certainement davantage de conséquences quant à l'élaboration du concept de sens sexuel contraire que le reste de son ouvrage (5^e édition et éd. suivantes de son *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*) : Westphal citera cette confession dans sa publication de 1869.

« Croirait-on que chez de pareilles brutes l'amour existe ? » s'étonne Pierre Delcourt devant ce même cas rapporté par Tardieu (*Le vice à Paris*. 1887, p. 312). Remarquons en passant que dans la majorité des observations qui suivront, ces sentiments amoureux s'adressent (aussi) à des garçons ou à des adolescents.

(69) A. Schopenhauer – *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*. Compléments du Quatrième Livre. XLIV Métaphysique de l'amour.

(70) Traduction de Marianne Simon. Union générale des Éditions. 1964.

(71) L'an XIII va de sept. 1804 à sept. 1805. L'observation se trouve dans le tome II de : J. L. Alibert – *Nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale*. pp. 615-618.

(72) Le mot *perversion*, appliqué à l'appétit vénérien, fait référence à l'un des quatre principaux types d'altération que peut subir une fonction de l'organisme : 1-Abolition. 2-Affaiblissement. 3-Perversion. 4-Exaltation. Roubaud utilise très clairement le mot *perversion* dans ce sens. Plus tard, Lacassagne et son élève Chevalier, par exemple, reprendront un schéma dérivé de celui-ci pour classer les « désordres et anomalies de l'instinct sexuel ». Dans ce cadre, le mot *perversion* s'emploie toujours sans référence à la morale. A la même époque, Sérieux distingue la perversion (maladie) de la perversité (vice) suivi en cela par Lauptz qui joue sur les mots : « L'inversion acquise est une forme de perversité, l'inversion innée est de la *perversion*, c'est-à-dire de la perversité acquise. » Krafft-Ebing tente de distinguer la perversion par rapport aux buts de la nature de la perversité des actes (aberration morale). Moll l'approuve et souligne que l'un des mérites du psychiatre allemand est d'avoir séparé ces deux notions. H. Ellis s'indigne de l'emploi du mot perversion qui « implique un jugement moral » et qui « nous vient d'une époque antérieure à l'investigation scientifique et médicale de la sexualité ».

Lorsqu'en 1912, E. Dupré fixe les « Perversions instinctives » qui rappellent les « monomanies instinctives » d'Esquirol, le lien, sinon l'amalgame est fait entre « perversion des instincts » et «

perversité morale ». Dupré utilise du reste incidemment les expressions « perversité instinctive » et « perversité des instincts ».

(73) Alibert établit cette distinction parce que, selon les dires de son patient, cette passion « ne pouvait être provoquée par l'aspect d'aucun homme vivant ». La façon douloureuse qu'a ce patient de vivre son « ignominieuse situation » (« Je me meurs de chagrin et de honte ») nous autorise à émettre des hypothèses et à faire la part de ce qu'il avoue et de ce qu'il ne saurait avouer.

(74) Félix Roubaud – *Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et chez la femme*. 1855.

(75) H. S. Reimar – Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux. 1770. Reimar distingue, dans la classe qui nous intéresse, cinq « instincts industriels » dont : « la connaissance distinctive du sexe et de l'espèce », « l'industrie de chercher et de trouver la position la plus commode à l'accouplement et de s'assurer des parties sexuelles » et « l'amour et la complaisance que les animaux accouplés ont mutuellement l'un pour l'autre ».

(76) Julien Chevalier – *Une maladie de la personnalité : l'inversion sexuelle*. 1893.

(77) A. Ritti – De l'attraction des sexes semblables. (Perversion de l'instinct sexuel) *Gazette hebdomadaire de médecine et de Chirurgie*. 1878.

(78) La plupart des biologistes, néanmoins, peu sensibles aux abus de langage, ne se privent pas d'employer le mot *homosexualité*. L'usage peut-être le plus déconcertant et en même temps le plus cocasse que l'on ait fait de ce terme se trouve dans les descriptions que des entomologistes ont données, il y a déjà quelques années, de certains cas très curieux d'inséminations extra-génitales propres à quelques Hémiptères, inséminations qui peuvent s'opérer aussi (stérilement) entre mâles. Pierre de Latil, se référant aux travaux de Jacques Carayon et décrivant une situation sinon très hasardeuse, du moins non obligée, écrit dans le journal « Le Monde » :

« C'est sûrement le seul cas connu d'homosexualité qui soit suivi de fécondation ». (Le cas en question est celui où 'un mâle, inséminé par un autre mâle, insémine à son tour un peu plus tard une femelle, les œufs de celle-ci pouvant alors être fécondés par les spermatozoïdes des deux copulateurs.)

(79) « L'acte homosexuel par excellence est l'acte sodomitique » écrit Ida Nelson. C'est le leitmotiv de sa thèse : *La sortie sans souci. Essai d'interprétation homosexuelle*. Ed. Honoré Champion. 1977.

(80) On voudra bien comprendre que c'est par commodité d'écriture que j'emploie le nom de Kertbeny là où, en toute rigueur, je devrais écrire l'auteur anonyme des deux documents publiés à Leipzig en 1869.

(81) C'est l'expression employée par Kertbeny pour *pédication*.

(82) Quant à l'aversion pour le sexe opposé, elle ne me paraît guère avoir été soulignée avec force, comme définissant rigoureusement « l'homosexualité » que par Hirschfeld.

(83) Beaucoup d'ouvrages à la fin du siècle dernier présentent « l'uraniste » comme exécrant la « pédérastie ». D'autres, plus tard, théoriseront sur « l'analité ».

(84) Die widernatürliche Unzucht pouvait en effet donner lieu à au moins deux interprétations différentes, ce qui est également le cas, en 1981, de « l'acte impudique et contre nature » du Code pénal français. Dans une brochure consacrée à l'incrimination pénale de l'homosexualisme en France, M. Courouve montre que d'avoir donné à cette dernière expression le sens restreint de *pédication*, a faussé l'argumentation des députés socialistes dans leur récent recours au Conseil constitutionnel à propos de l'alinéa 2 de l'article 331. (*Contre nature ?* Paris. Claude Courouve. 1981.)

(85) A. C. Kinsey, W. B. Pomeroy, C. E. Martin – *Le comportement sexuel de l'homme*. Ed. du Pavois. 1948.

(86) *Nouveau petit Larousse illustré*. 1940.

(87) *Nouveau petit Larousse*. 1971.

(88) Paul Robert – Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. 1978.

(89) Je me dois cependant de citer la thèse d'un auteur néo-zélandais selon laquelle l'homosexualisme était inconnu des Maoris avant leur contact avec la civilisation européenne. Cette conclusion est tirée de considérations mythologiques, historiques et, ce qui nous intéresse davantage, s'appuie sur un argument linguistique qui se résume à ceci : Le mot *sodomie* n'avait pas d'équivalent en langue Maorie, de même que l'expression *masturbation mutuelle*. (L. K. Gluckman – Transcultural consideration of homosexuality with special reference to the New Zealand Maori. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*. 1974, 8, 121-5.)

(90) Il me semble aberrant d'employer, comme on le fait communément, le terme *homosexualité* à propos d'autres cultures ou d'autres époques que la nôtre.

Arcadie n°328, Jean-Claude Féray, avril 1981